Paraît depuis 1913
Tirage: 12.000

LA LIBERTÉ

Vol. 66 No 6 SAINT-BONIFACE JEUDI 11 MAI 1978

Le forum de la FFHQ: bientôt des faits?

Près de 400 personnes se sont présentées au Forum national des francophones hors Québec qui s'est tenu les 5, 6 et 7 mai, à l'université d'Ottawa.

"Prenons notre place", tel était le thème du forum qui avait pour buts, entre autres, de susciter les francophones du pays à prendre des décisions importantes, vis-à-vis de leur avenir en tant que membres d'un groupe minoritaire.

Le forum national des francophones hors Québec a aussi donné l'occasion aux chefs de file de la francophonie qui ont joué, qui jouent ou qui seront appelés à jouer un rôle prépondérant dans le développement global de leur communauté, de se sensibiliser et de se familiariser avec les grandes questions qui touchent les communautés francophones à l'extérieur du Québec.

(voir suite page 4)



CCFM: nouveau bureau de direction et politique à définir

Plus de quatre mois après la démission de l'ancien conseil d'administration du Centre culturel franco-manitobain, le gouvernement provincial a donc enfin procédé à la nomination d'un nouveau bureau de direction. A la présidence de ce dernier, on trouve M. Marcel Champagne, qui était l'un des porte-parole de ce "groupe d'hommes d'affaires" qui s'était constitué pour venir en aide au CCFM. La vice-présidence revient à Michel Monnin. Les autres directeurs qui ont été nommés pour l'instant sont MM. Fernand Robidoux, Normand Collet, Florent Arnaud, Ronald Bisson, Omer Lamoureux, et une femme seulement: Mme Rachelle Roy. On parle encore d'une nomination possible.

D'autre part, le ministre provincial des Affaires culturelles, du tourisme et des loisirs, M. Bob Banman, a confirmé que le montant de la chiffrera à $100,000 pour l'année fiscale en cours. On se souvient par ailleurs que pour sa part le gouvernement fédéral a lui aussi mis un maximum de $100,000 à la disposition du Centre culturel.

Le bureau de direction s'est vraisemblablement réuni le mercredi 10 mai pour la première fois, donc après l'impression du journal. Aussi nous ne disposions pas encore, lors de la rédaction de cet article, des orientations nouvelles données par le bureau de direction. Mais d'ores et déjà il est acquis que la priorité sera accordée pour embaucher un directeur(trice) ainsi que deux animateurs(trices). Quant aux détails au sujet de la future politique du CCFM, **La Liberté** reviendra sur cette question la semaine prochaine, lorsque les orientations auront été discutées entre les directeurs.

La bataille pour l'éducation française

SAINT-GEORGES: ENTRACTE

En ce qui concerne la fermeture de l'école française de Saint-Georges, aucune décision définitive n'a été prise le 2 mai lors de la réunion de la Commission scolaire de la division Agassiz. Les 10 commissaires anglophones, d'un commun accord avec le comité de parents de Saint-Georges, vont soumettre une nouvelle fois la question des subventions nécessaires à la rénovation de l'édifice au Conseil des finances des écoles publiques (Public School Board of Finance of Education).

Selon ce dernier, une somme qui varie entre $85,000 et $100,000 devrait être déboursée pour qu'une réfection adéquate de l'édifice puisse être entreprise. Or il n'y est pas disposé. Le comité de parents considère que les chiffres avancés par l'organisme provincial sont trop élevés, et a chargé deux entrepreneurs d'établir des devis. En quelque sorte une contre-expertise.

La date de la réunion entre le Conseil des finances, les commissaires et les délégués du comité de parents n'a pas été encore définitivement fixée. Toutefois, il s'agirait du 17 ou du 24 mai.

Selon Mme Marcelle Dupont, présidente du comité de parents de Saint-Georges, la fermeture n'est pas encore certaine. "Il reste encore un bon espoir" affirme-t-elle. Rappelons que pour la rencontre qui doit avoir lieu entre le comité de parents et le ministre de l'Education, aucune date n'a pour l'instant été fixée....

bb

Éditorial

"Vive la différence"

Stendhal a dit: "J'ai assez vécu pour voir que différence engendre haine." Heureusement, on ne peut pas dire de même en ce qui concerne les divergences d'idées et d'opinions qu'avaient les francophones du pays (sans compter ceux du Québec), lors du Forum national des francophones hors Québec, durant la fin de semaine, à Ottawa.

Par contre, on peut quand même souligner le fait que dans ce dernier évènement, la différence engendre "le narquois". En effet, on a pu remarquer, dans certains ateliers et durant la plénière, que certains en ont bravé d'autres avec insolence. Mais il faut quand même faire preuve d'optimisme. Surtout que l'insolence est souvent suivie d'une réconciliation.

A preuve, les francophones hors Québec sont rentrés au bercail après s'être racommodés sur un oreiller d'artistes francophones, lors de la manifestation culturelle qui a mis fin aux disputes, en beauté.

D'autre part, espérons que les nombreuses résolutions passées et les nombreuses décisions prises durant toute la fin de semaine, porteront fruits. Surtout que l'avenir des francophones hors Québec est entre deux mains: votre gauche et votre droite.

REFLEXIONS

"Peut-être vaudrait-il mieux être insolent que d'en avoir la physionomie" (DIDEROT).

"Cette physionomie si douce, si prévenante, qui disparaît un quart d'heure après, pour faire place à un visage sombre, brutal, farouche" (MARIVAUX).

LA REDACTION

lettres à LA LIBERTÉ

L'Education sexuelle

On veut l'introduire dans l'enseignement scolaire au Manitoba et, avouons-le, un peu partout dans le monde!

C'est le moyen le plus expéditif de corrompre la jeunesse! Regardez seulement la télévision!

Il importe par conséquent de rappeler à tous et chacun que les parents ont seuls la responsabilité d'enseigner la moralité sexuelle à leurs enfants, selon l'âge et les circonstances particulières qui peuvent se présenter. L'enseignement de la sexualité ne fait certainement pas partie du curriculum du ministère d'Education du Manitoba et les instituteurs et institutrices ne doivent pas s'arroger le droit de s'engager dans cet enseignement. Les curés de paroisses ont le devoir sacré de prêcher la moralité dans toutes ses ramifications.

Cf: The Catholic Catechism par John A. Hardon S.J., publié en 1975 avec toutes les approbations nécessaires.

Le Directoire de la Cathéchèse publié avec l'approbation du Saint siège et destiné à tous, clergé et enseignants.

Edmond LAVOIE,
PTRE À LA RETRAITE

Monsieur,

Seriez-vous assez aimable de nous laisser de l'espace dans votre journal, pour remercier les invités et le grand nombre de volontaires qui ont fait de l'ouverture officielle de notre Centre d'âge d'or de Saint-Boniface-nord, un grand succès.

Notre Centre a été fondé avec l'intention d'aider à divertir les personnes d'âge d'or, qui après une longue vie de travail devraient avoir un endroit pour se rencontrer et pour jouir de la compagnie de vieux amis et d'en rencontrer de nouveaux.

J'aimerais profiter de l'occasion pour inviter non seulement les gens du nord de Saint-Boniface, mais toutes les personnes d'âge d'or.

Notre adresse est: 212, rue Dumoulin (dans l'ancien poste de pompiers)

Et nous sommes ouvert de 9 h 00 à 17 h 00.

Le no de téléphone est 233-8293.

C'est "Age and Opportunity" qui parraine le programme.

Sincèrement,

Eva Backeland
Présidente

Bons mots

L'expérience ne sert à personne d'autre qu'à soi; encore là, chaque fois, il faut partir de zéro.

•••

Heureux le petit être qui ne connait pas la garderie, ce vestiaire d'enfants!

•••

Une semaine consacrée à l'embellissement ne fera jamais le poids devant cinquante-et-une occupées à l'enlaidissement.

Albert Brie
[le Devoir]

Même AIR CANADA reconnaît qu'on existe



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français.

Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos régionaux.

GÉRANCE: Claude Gagné

JOURNALISTE: Marc Labelle

JOURNALISTE COOPÉRANT: Bernard Bocquel

COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: Diane Gagnon, Lorraine Sabo.

MONTAGE: Gérard Gagné

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: Claude Gagné

SECRÉTARIAT: Régina Leclerc, Odette Guyot

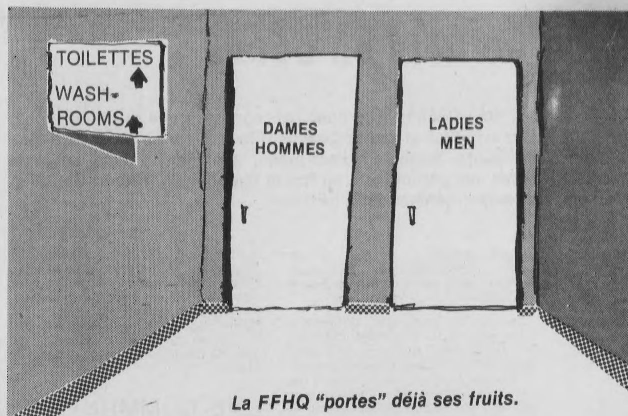
Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

heure de tombée vendredi à 15 h. heure de tombée vendredi à 15 h. heure de



La FFHQ "portes" déjà ses fruits.

C'est toi maman

C'est toi, Maman, tendre épouse du roi de notre foyer
Celle qui a tout sacrifié
Pour le bonheur de ses petits
Et celui de son mari

C'est toi, Maman, protectrice de ses enfants
Celle qui a tout compris
Sans avoir appris
Celle qui leur a donné la vie
Celle qui les a épanouis
Celle qui les a consolés
Lorsqu'ils furent chagrinés
Celle qui est parfois oubliée
Ou souvent mise de côté;
Celle qui pleurera d'amour
Quand ils la quitteront un jour
Combien de fois a-t-on oublié de te dire, Maman,
Ces petits mots si importants:
"Je t'aime"?

Calleen James

Pour offrir un complément aux articles parus la semaine dernière dans la section IDEES au sujet de la presse francophone hors Québec, nous publions ci-dessous le passage qui traite de cette presse dans le rapport publié récemment par M. Maxwell Yalden, Commissaire aux langues officielles.

Les études que réalise chaque année le Bureau du Commissaire révèlent à quel point les organismes fédéraux négligent les journaux et périodiques qui desservent les communautés francophones de diverses régions du Canada. Après tout, les annonces ou avis publiés par l'administration fédérale ne s'adressent-ils pas à tous les Canadiens? Or, la Loi sur les langues officielles exige que ces communications se fassent dans les deux langues officielles. Dans les régions où il n'existe pas de quotidien de langue française, il va sans dire qu'il faut avoir recours aux hebdomadaires ou aux périodiques. Pourtant, l'emploi systématique de ces journaux n'est pas encore vraiment passé dans les moeurs des organismes fédéraux. Par conséquent, il arrive très souvent que les communautés francophones ne soient pas informées dans leur langue des programmes et projets qu'entendent réaliser les organismes fédéraux de même que des services offerts par ces derniers, à l'échelle nationale ou même dans leur région.

Trop souvent, on emploie avant tout les quotidiens pour informer le public ou lui assurer des services. Chacun sait que, du côté français, seulement deux quotidiens sont publiés hors du Québec, soit Le Droit à Ottawa et L'Evangéline à Moncton. Par conséquent, les procédés actuels nuisent gravement aux communications avec la minorité francophone. Nous avons d'ailleurs constaté avec étonnement que malgré le rôle que joue L'Evangéline au Nouveau-Brunswick certains ministères n'emploient pas toujours ce journal lorsqu'ils ont à transmettre des informations à la population.

Si on néglige le seul quotidien français des Maritimes, à quoi devons-nous nous attendre en ce qui concerne les hebdomadaires? Le Nouveau-Brunswick et l'Ontario comptent plusieurs de ces hebdos et presque toutes les autres provinces ont le leur. Malheureusement, ces journaux, fort utiles aux communautés intéressées, semblent inconnus de nombreux ministères et organismes fédéraux.

Nous espérons avoir assez insisté sur cette question pour être bien compris. C'est par une sélection judicieuse des quotidiens et des hebdomadaires qu'on pourra offrir à la population l'information et les *services auxquels elle a droit. Evidemment, il faut* aussi tenir compte de la langue des lecteurs. Par conséquent, les organismes fédéraux ne devraient plus hésiter à utiliser les journaux francophones aussi bien qu'anglophones. Si nous semblons quelque peu agacés par cette question, c'est peut-être parce que nous avons déjà, à maintes reprises, attiré l'attention des cadres de la Fonction publique sur ce problème. Il ne nous reste plus qu'à demander au Conseil du trésor d'énoncer à cet égard une directive claire et sans équivoque et d'obliger tous les ministères et organismes à s'y conformer.

Billet

Rêve printanier

Voilà le printemps, après le trop long hiver. Comme on apprécie ce bon soleil bien chaud qui réchauffe nos coeurs d'humains. Déjà on a oublié les meurtrissures du froid. Chacun veut se laisser à de douces rêveries...

Et c'est justement dans ce contexte de plénitude intellectuelle que le gouvernement provincial décide de nommer un nouveau bureau de direction pour le CCFM, après le trop long vide de quatre mois. Déjà on a oublié les problèmes financiers auxquels avait dû faire face l'ancien conseil d'administration. Chacun peut se laisser aller à échafauder des plans pour rendre le CCFM encore plus vivant, éliminer tous les problèmes, établir une politique à long terme et démontrer qu'il existe une culture franco-manitobaine.

Si seulement il existait un vieux proverbe populaire, de ceux qui ne se trompent jamais, qui affirmerait que "rêve de printemps devient toujours réalité". Mais à quoi bon? Tout le monde sait bien que tôt ou tard, l'hiver reviendra....

bb

Billet

Coupez les langues

Certains participants à l'atelier politique se sont tirés la langue à quelques reprises au moment où il a été résolu que les francophones hors Québec exigent que le Canada se dote d'une constitution propre dans les plus brefs délais.

Les personnes concernées ont fortement refuté cette proposition durant l'atelier. Par contre, elles ont dû céder à la force de la majorité lorsque cette dernière a voté, lors de la plénière, en faveur de cette résolution.

Malgré la solidarité des votants, il est tout de même important de noter que la Fédération des francophones hors Québec exclut catégoriquement de sa compétence et du pays qu'est le Canada, par son nom et par cette récente décision, les francophones de la province du Québec. En effet, on décide entre francophones "hors Québec" d'exiger une constitution propre au "pays".

Faisant d'une pierre deux coups, la Fédération donne ainsi raison aux séparatistes et met une arme de plus entre les mains des péquistes. Surtout que les hommes politiques ont souvent la réputation de faire des montagnes avec un rien, et ceci à l'avantage de leur parti.

Afin de prévenir les fausses interprétations, il serait peut-être utile (dans le contexte actuel) de changer le nom de la Fédération, ou mieux encore, de préciser dans la résolution: "que le Canada se do te enfin d'une constitution propre A SES 10 PROVINCES." Juste pour embêter les francophones "in Quebec".

REFLEXIONS

Le président qui croupit dans le vice est souvent rétrogradé au poste de vice-président.

Il vaut mieux couper les mauvaises langues avant que le soleil ne les mûrisse.

ml

Clin d'oeil

Minuit sonnait au beffroi du village



(suite de la une)

Forum FFHQ: les 4 ateliers en détail

Quatre ateliers ont été tenus, durant la fin de semaine, lors du Forum national des francophones hors Québec. "Pour animer les ateliers "éducation", "développement communautaire", "économique" et "politique", la Fédération des francophones hors Québec a eu recours à des personnes-ressources qui ont été sélectionnées pour leur connaissance du milieu, pour leur expertise et leur engagement face à leur communauté dans différents domaines d'activités", a expliqué, dans un texte remis aux participants au forum national, M. Hubert Gauthier, directeur général de la FFHQ.

ÉDUCATION

Tout en respectant les thèmes de l'atelier (Pourquoi le contrôle de nos moyens d'éducation?; les écoles françaises ou des écoles bilingues?; comment prendre notre place?), les personnes-ressources: MM Lucien Bradet, conseiller scolaire à Ottawa et Michel Beaudoin, directeur général de la Commission scolaire en Alberta, ont su, en présentant des mémoires fort intéressants, motiver les participants à mettre à jour leurs idées et leurs opinions vis-à-vis des droits des francophones dans le domaine de l'éducation.

D'autre part, les francophones qui ont participé à l'atelier "éducation" se sont mis d'accord, après maintes discussions, sur huit résolutions qu'ils ont ensuite présentées lors de la plénière.

NDLR - Veuillez noter que les résolutions énumérées ci-dessous ont été sujettes, lors de la plénière, à des changements mineurs mais que, d'autre part, le fond en est resté à peu près le même. De ce fait, LA LIBERTÉ a cru bon de les publier quand même dans leur forme originale.



Qui a dit que la FFHQ n'était par représentative?

RÉSOLUTIONS PROVENANT DE L'ATELIER DE L'ÉDUCATION

1- En opposition à la suggestion que l'on reconnaisse aux francophones le droit de recevoir une éducation française "là où les effectifs le justifient", que la FFHQ prenne toutes les mesures nécessaires pour que la constitution contienne le droit, de même que les structures nécessaires pour contrôler l'éducation française pour tous les francophones au même titre que tout autre droit reconnu dans cette constitution.

2- Que la FFHQ, par l'entremise des associations provinciales, demande que dans chaque province, les francophones se voient donner le plus tôt possible les structures nécessaires pour contrôler leurs moyens d'éducation (ex: conseils scolaires homogènes ou autres).

3- Que la FFHQ entreprenne les démarches nécessaires pour que le Conseil des ministres d'éducation mette sur pied un comité permanent traitant des questions d'éducation en français pour les minorités francophones hors Québec.

4- Que la FFHQ s'assure que les sommes d'argent accordées par le gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux pour fin d'éducation en français soient utilisées tel que prévu.

5- Que la FFHQ essaie d'établir, en consultation avec les associations provinciales, des définitions d'écoles françaises, bilingues, d'immersion, etc..., qui pourraient être acceptées nationalement.

6- Que les diplômes des enseignants émis par une province soit reconnus nationalement.

7- Que suite à ce forum, la FFHQ informe (si possible au cours de rencontres) les ministres d'Education des décisions prises par cette assemblée concernant l'éducation.

8- Que les délégués réunis au forum national appuient les revendications de la FFHQ pour l'établissement d'une commission permanente et d'une politique globale pour le développement des communautés francophones hors Québec.

"DES SERVICES EN ANGLAIS LÀ OÙ IL Y A DES ANGLOPHONES"

"Il nous faut un droit à l'éducation française dans la constitution qui ne prêtera à aucune équivoque, à aucune interprétation, et surtout à aucune discrétion de la part des dirigeants fédéraux, provinciaux ou locaux - qui ne peuvent être que nuisibles", a conclu M. Lucien Bradet, conseiller scolaire à Ottawa, après avoir soulevé quatre problèmes majeurs concernant la situation dans le domaine de l'éducation pour les francophones hors Québec.

Dans la constitution canadienne, selon les propos de M. Bradet, aucun droit à l'éducation française, pour les francophones, n'y est inscrit. "Le seul droit qui nous autorise, quoique peu, et ceci par accident, est celui de l'article 93 où on indique que les catholiques ont droit à une éducation religieuse. J'ai bien dit par accident, a-t-il ajouté, puisque ce droit est applicable aussi bien à un Ukrainien, qu'à un anglophone ou un francophone."

Dans un deuxième temps, M. Bradet a fait allusion au fait que certaines provinces, telles que l'Ontario, reconnaissent dans la loi le privilège aux francophones de recevoir une éducation française "là où les effectifs le justifient." "Ces privilèges, aux yeux des observateurs, peuvent sembler extrêmement généreux, mais ceux qui vivent la situation quotidienne de mettre en oeuvre une telle loi s'aperçoivent très rapidement que, de l'esprit de la loi à sa mise en oeuvre, il y a tout un monde."

Le troisième problème peut se résumer à dire que "une fois l'éducation établie, les francophones n'ont ni le droit ni le privilège d'être responsables de cette éducation sauf peut-être dans certaines régions du Nouveau-Brunswick où les francophones peuvent diriger leurs propres systèmes d'éducation. Ceci n'est pas le cas pour la minorité anglophone du Québec, qui a ses institutions politiques et administratives", a ajouté M. Bradet.

"Finalement, le problème des matériaux didactiques qui, malgré l'infusion massive de dollars du gouvernement fédéral dans le coffre des gouvernements provinciaux, n'a pas encore permis aux francophones de nos écoles françaises d'étudier avec des manuels français dans toutes les matières", a-t-il souligné.

"Tous ces problèmes sont quotidiennement rappelés à la mémoire de nos dirigeants; pourtant, peu de solutions ont fait surface, et parmi celles qui ont été proposées, peu pourraient être qualifiées d'adéquates. Entre autres, ces centaines de millions de dollars données aux provinces qui, en retour, les utilisent la plupart du temps pour des fins autres que celles d'aider l'éducation francçaise", a accusé M. Lucien Bradet.

POLITIQUE

Malgré la discorde qui a règné à quelques reprises au sein de l'atelier politique, les gens présents ont quand même su transmettre sur papier, des idées plus ou moins concrètes. A preuve, trois résolutions à caractère très positif en ce qui concerne l'avenir politique des francophones hors Québec.

RESOLUTIONS PROVENANT DE L'ATELIER POLITIQUE

1- Que les francophones hors Québec exigent que le Canada se dote enfin d'une constitution propre dans les plus brefs délais.

2- Que la FFHQ forme un comité d'étude sur la question constitutionnelle avec mandat d'apporter des recommandations spécifiques qui seraient soumises à une assemblée générale spéciale ou à un forum national.

3- Que la FFHQ appuie les revendications de l'ACFO en ce qui a trait aux conseils scolaires de langue française.

POUR FAIRE PRESSION AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS: TROIS PRINCIPES D'IMPORTANCE VITALE

L'atelier politique (qui avait pour thèmes: Une politique globale de développement des communautés: quoi, comment et pourquoi?; les garanties constitutionnelles et la reconnaissance officielles de nos droits: pourquoi?; comment prendre notre place? a démarré de bon pied en donnant la chance aux participants d'écouter la présentation faite par M. Clinton Archibald, professeur de Sciences politiques à l'université Carleton (Ottawa).

UNE COMMUNAUTÉ BIEN À EUX

Selon M. Archibald, les francophones hors Québec doivent être guidés, dans les pressions qu'ils exercent auprès des gouvernements ou toute autre autorité, par trois moteurs d'importance vitale.

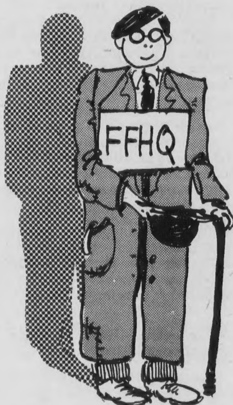
"Le premier, c'est celui du contrôle politique de leurs institutions. Il ne s'agit pas de vouloir détenir tous les postes d'autorité, mais bien de pouvoir avoir le droit à l'influence correspondant à leur nombre."

"Le deuxième principe consiste dans le droit légitime à la consultation et la concertation. On ne désire pas, par là, tout diriger. On veut plutôt avoir la chance de faire connaître les besoins d'une population et chercher de concert de meilleurs programmes. On pourra éviter de la sorte de mauvais programmes, des dépenses inutiles et même une contre-réaction mettant en danger l'essence même des mesures."

"Quant au troisième élément, il réside dans l'idée de représentation proportionnelle. Cette idée implique que les francophones hors Québec aient une représentation reconnue aux divers paliers administratifs des gouvernements fédéral, provincial et municipal... mais aussi, et surtout, qu'ils jouissent d'une délégation d'autorité dans des domaines où ils doivent marquer de leur empreinte bien personnelle la vie du milieu. Qu'on pense à l'éducation (des conseils administrés par des francophones) et aux bureaux de quartiers (pour des soins et services précis) qui doivent naître."

(suite, page 5)

Non!



Nous ne nous ferons pas acheter par le Fédéral.

Forum FFHQ (suite)

POUR UNE STRATÉGIE D'ACTION

"Il ne faut pas penser avoir mer et monde du jour au lendemain. Pourtant, on doit relever les manches et faire front. C'est en ce sens que des "forums" comme celui de la fin de semaine sont de première importance. Après avoir sensibilisé les siens, la Fédération doit continuer à faire constamment pression. Il s'agit donc de mettre en marche une "révolution tranquille" ou des "changements pacifiques".. et de toujours réclamer le respect de droits égaux. L'action concertée doit faire avancer la cause. La survivance et l'épanouissement sont à ce prix!" a expliqué M. Clinton Archibald.

DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

RESOLUTIONS PROVENANT DE L'ATELIER COMMUNAUTAIRE

1- Que la FFHQ identifie les leaders sur le plan politique national et qu'elle les incite et les appuie à occuper des postes-clés à l'échelle nationale.

2- Que la FFHQ continue à réclamer, auprès du gouvernement fédéral, une politique globale, cohérente et précise de développement communautaire et qu'elle incite ses associations provinciales-membres à faire de même au niveau provincial.

3- Que la FFHQ mette sur pied une banque de personnes-ressources et d'information (ex: distribution projets communautaires réussis) et un programme de formation pour animateurs communautaires.

4- Que la FFHQ appuie les demandes du CCFHQ et de l'APFHQ.

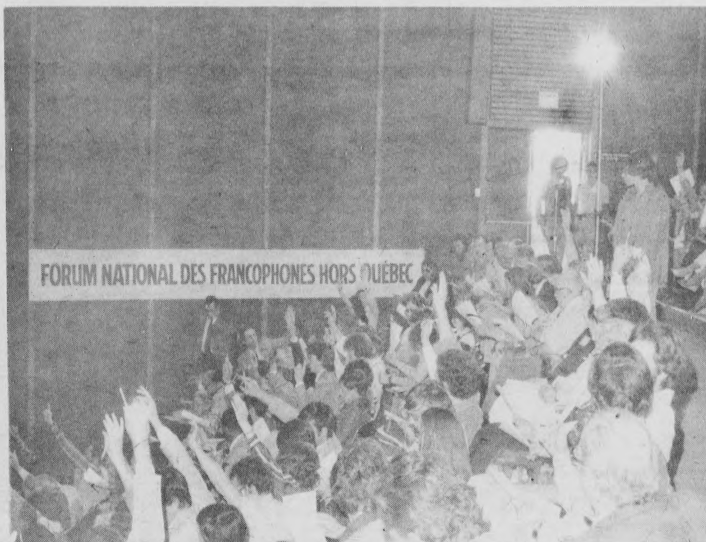
5- Que la FFHQ prenne les mesures nécessaires pour une plus grande participation des jeunes dans ses cadres.

6- Pour assurer son indépendance, que la FFHQ mette sur pied un projet d'auto-financement permettant la participation individuelle de tous les francophones hors Québec.

7- Que la FFHQ mette sur pied un réseau de communications et un mécanisme de consultations des francophones hors Québec.

8- Que la FFHQ ouvre ses structures pour permettre aux francophones hors Québec non-regroupés à l'intérieur de leur association provinciale de participer à titre de membre individuel aux décisions de la fédération.

(suite page 6)



Forum FFHQ (suite)

ECONOMIE

RESOLUTIONS PROVENANT DE L'ATELIER ECONOMIQUE

1- Que la FFHQ incite les associations provinciales à se doter chacune d'un conseil économique avec mandat: a) de regrouper les individus et les institutions; b) d'éduquer la population sur les principes économiques; c) de faire un inventaire des ressources économiques en vue d'élaborer une politique globale de développement économique dans les communautés francophones, aux niveaux de spécialisation et d'éducation populaire.

2- Que la FFHQ prépare un document économique qui pourrait servir de base de travail pour les conseils économiques provinciaux.

3- Que la FFHQ encourage les institutions financières francophones à former des capitaux-risque.

4- Que la FFHQ entreprenne une stratégie de développement de caisses populaires, de caisses d'entraide et de coopératives selon les besoins de chaque région.

5- Que la FFHQ assiste les associations provinciales dans l'élaboration d'une stratégie financière dans le but immédiat de doter chaque communauté d'un centre communautaire.

6- Que la FFHQ entreprenne une étude approfondie de la situation économique des francophones hors Québec, en s'inspirant de la formule de présentation du rapport "Les héritiers de Lord Durham".

7- Que la FFHQ et les associations provinciales donnent priorité au développement économique des francophones hors Québec.

8- L'atelier économique appuie la FFHQ dans les démarches qu'elle a déjà faites.

Discours du président de la FFHQ

"Nous ne sommes pas des naifs"

La préoccupation principale qui ressort du discours de l'Acadien Donatien Gaudet, président de la FFHQ, prononcé lors de l'ouverture du forum, est la nécessité de faire comprendre que les francophones hors Québec veulent être une partie intégrante et vivante du pays. Dans ce sens, M. Gaudet a reformulé une nouvelle fois les "exigences fondamentales" qui concernent "tous nos gouvernements, depuis le scolaire, le municipal et le provincial, jusqu'au fédéral", pour établir un "partnership" égal.

Par "exigences fondamentales", la FFHQ entend "l'élaboration d'une politique globale, précise, cohérente et définitive de développement des communautés francophones, ainsi que la participation à l'élaboration de cette politique". Toutefois, le président de la Fédération a dû reconnaître, 13 mois après la publication du rapport sur la situation des francophones hors Québec intitulé "Les héritiers de Lord Durham", que les objectifs énoncés n'ont pas été atteints.

Selon les dirigeants de la FFHQ, la responsabilité en incombe aux politiciens. "Jusqu'ici nous avons trop souvent été (...) les thèmes favoris des ministres itinérants et les otages retenus dans le système fédératif". D'ailleurs des ajustements d'ordre constitutionnel sont qualifiés "d'illusion". Pour cette raison, la FFHQ souligne la nécessité du développement communautaire, en vue de "consolider nos communautés".

Le président de la Fédération a aussi annoncé la parution, pour la fin du mois, d'un dossier comparant la situation des francophones hors Québec et des anglophones du Québec.



DONATIEN GAUDET

en bref

L'Ontario reconnaît les tribunaux français

L'Association canadienne-française de l'Ontario prend note du dépôt, par le gouvernement ontarien, de son projet de loi destiné à reconnaître les droits du français devant les tribunaux. Il faut se rappeler que cette initiative du gouvernement constitue un précédent important pour les Franco-Ontariens. En effet, c'est la première fois que le gouvernement de l'Ontario protège les droits des francophones dans un domaine autre que l'éducation.

L'ACFO considère que ces amendements à la loi de la "judicature" constituent un geste positif de la part du gouvernement. De plus, nous pensons que ce projet de loi s'inscrit parfaitement dans l'esprit des demandes actuelles des Franco-Ontariens.

L'Association a l'intention d'étudier sérieusement ce projet de loi et si nous pensons que des amendements s'imposent, nous les ferons connaître au gouvernement.

•

MIGRATIONS

Quelque 142,156 immigrants sont entrés au Canada du 1er juin 1976 au 31 mai 1977 et 38,900 personnes ont quitté le Canada pour des pays étrangers au cours de la même période. Pendant ce temps, 399,849 personnes ont déménagé d'une province à l'autre.

Dans ces échanges interprovinciaux, l'Alberta a enregistré un gain net de 27,500 personnes, la Saskatchewan 6,000. Par contre, la perte nette pour l'Ontario fut de 5,700 et pour le Québec de 23,300.

activités sociales

LE "AGE AND OPPORTUNITY CENTRE, Inc." met à la disposition des personnes du troisième âge, des renseignements sur des sujets tels que les programmes éducationnels et de loisirs, les services d'orientation et de droit légal, les lieux de rencontre et les services sociaux. Pour obtenir de plus amples renseignements, composer le numéro 947-1276.

LE "TWYLITERS DANCE CLUB" VOUS attend le 11 et le 25 mai, à 20 h, au "Army and Navy Hall" situé au 299 de la rue Young.

LE "STURGEON CREEKERS OVER 60 Club" invite les personnes retraitées à une danse pour les gens du troisième âge, le 18 mai de 20 h à 23 h, au 207, promenade Thompson. La musique sera de Bud McIntosh. Des jeux seront organisés et un repas servi.

LE "AGE AND OPPORTUNITY CENTRE, Inc.", de concert avec la "Manitoba Motor League Travel" offrira, du 22 août au 12 septembre, un voyage organisé d'une durée de trois semaines, à Londres et en Scandinavie. Les voyageurs séjourneront à Londres durant cinq jours, pour ensuite faire une tournée de 16 jours au Danemark, en Norvège et en Suède. Le coût du voyage est de $1,816 par personne, basé sur le double partage, et le prix du supplément simple est de $190. Un voyage aller-retour de trois semaines en Grande-Bretagne est aussi prévu pour le 12 septembre. Le programme comprend une semaine à Londres ainsi que des excursions et une tournée de deux semaines en Angleterre, au pays de Galles et en Ecosse. Ce voyage organisé coûte $1,587 par personne, basé sur le double partage. Les déjeuners à Londres ainsi que les déjeuners et les soupers en tournée, sont compris dans le coût. Pour obtenir de plus amples renseignements, entrer en communication avec Mme Bettie Boyko, au numéro 947-1276. Le nombre de places est limité.

UN GROUPE DE PERSONNES DU TROISième âge a été formé dans le but d'entreprendre un projet de construction, à but non lucratif: un immeuble d'appartements dans la région de Fort Garry. Si vous êtes intéressé à vous joindre au groupe, entrez en communication avec Barb, de 9 h à 17 h durant la semaine, au numéro 944-7000; ou le samedi, de 9 h à 17 h, avec A. Gill au numéro 257-1556.

SOYEZ DANS LE VENT EN VOUS JOIGNANT au Club Participation pour les gens retraités. Le Club vous donne la chance de faire de la natation ou de vous détendre dans le sauna, cinq jours par semaine, du lundi au vendredi, au Y de Saint-Vital situé au 5 de l'avenue Fermor. Devenez membre du Club entre le 1er et le 26 mai pour seulement $4.

Le programme d'été débutera le 5 juin pour se terminer le 30 août. Pour la somme de $12 vous pourrez participer aux activités, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 10 h 15 à 12 h 15. On peut s'inscrire ou se renseigner davantage en composant le numéro 233-3476.

LE CENTRE HOSPITALIER SAINT-BONIface, 271 rue Archibald demande des volontaires pour aider les malades, leur rendre visite, etc.

Pour plus de renseignements, téléphonez à Mme McKensies au 233-7430.

CYCLETON, ORGANISE PAR LES CHEVAliers de Colomb, au profit du Pregnancy and Distress Service (70%) et de Développement et Paix (30%). Téléphonez à Clovis au 253-9082 ou à André au 253-8028.

Le cycleton a lieu le samedi 27 mai à partir de 8 h au Club Travers.

ATTENTION AUX PARENTS DU PARC Windsor! Aimeriez-vous inscrire votre enfant de 4 ans à une maternelle française?

Comme dans le passé ce projet a remporté un grand succès, de nombreux parents désirent qu'il se poursuive.

Non seulement une maternelle prépare l'enfant pour le jardin, mais lui permet aussi de rencontrer d'autres camarades de son âge, de s'amuser, de parler et de vivre en français - tout ceci sous la direction d'une institutrice qualifiée.

Si un tel programme vous intéresse, et que vous aimeriez plus de détails, venez à l'assemblée annuelle, lundi 15 mai à la bibliothèque de l'école Lacerte à 20 h.

Vous pouvez aussi contacter Germaine au 256-2296; Denise au 256-1913; Lorraine au 257-4441.

Des dames seront à la porte pour distribuer des feuilles d'inscription à toute personne intéressée, les 7 et 14 mai.

MARRIAGE ENCOUNTER FRANÇAIS - Depuis déjà quatre ans, la Villa Maria, de Saint-Norbert, offre le "Marriage Encounter" en français.

Cette fin de semaine pour les couples mariés a pour but:

d'améliorer la communication
raviver l'amour
augmenter la compréhension et l'harmonie

en d'autres mots "Rendre un bon mariage, meilleur!"

Pour les couples de tout âge. Une fin de semaine inoubliable!

Le prochain aura lieu du *26 au 28 mai 1978*.

Pour réserver votre place ou pour tout autre renseignement :

téléphonez: Villa Maria *269-2114*
Adresse: 100 Place Villa Maria
Saint-Norbert, Manitoba

PERSPECTIVES: FACTEURS DE PRODUCTION AGRICOLE

La Direction des politiques et de l'économie d'Agriculture Canada a revu ses perspectives pour la demande, l'offre et le coût des principaux facteurs de production agricole.

Ce printemps, les disponibilités de semences de céréales et d'oléagineux sont généralement satisfaisantes. Les approvisionnements d'engrais et de produits agro-chimiques sont également bons, mais les prix devraient continuer à monter. On ne prévoit aucune pénurie de matériel agricole en 1978, mais les agriculteurs peuvent cependant s'attendre à une augmentation moyenne des prix de 8 à 10 pour cent. La hausse du salaire des ouvriers agricoles devrait être de 5 à 10 pour cent.

PERSPECTIVES: CÉRÉALES ET OLÉAGINEUX

Selon Statistiques Canada, les agriculteurs canadiens devraient ensemencer 25,5 millions d'acres en blé cette année, soit 2 pour cent de plus qu'en 1977. Cependant, ils cultiveront probablement moins d'orge et d'avoine. On ne prévoit pas de grand changement pour le maïs et le seigle.

On cultivera plus d'oléagineux au Canada et aux Etats-Unis. Dans l'Ouest, les agriculteurs devraient cultiver 5,5 millions d'acres en colza, soit 65 pour cent de plus que l'an dernier, et en Ontario 600,000 acres en soja, par rapport à 500,000 acres en 1977.

ATTENTION HORTICULTEURS DES PRAIRIES

Un grand nombre d'arbres et arbustes faisant en ce moment l'objet d'une publicité tapageuse ne seraient pas adaptés aux conditions climatiques des Prairies.

Parmi eux citons l'érable rouge, le févier à trois épines, le peuplier de Lombardier, le houx d'Amérique, les rhododendrons et les vignes ornementales. Par conséquent, les horticulteurs des Prairies devraient consulter un spécialiste local avant d'acheter un arbre ou un arbuste dont on fait la publicité à l'échelle nationale.

MEILLEURES STATISTIQUES SUR LA POMME DE TERRE

Grâce aux travaux d'Agriculture Canada et de Statisques Canada, l'industrie canadienne de la pomme de terre disposera dorénavant de statistiques plus précises sur les superficies cultivées, le rendement, la production et les stocks.

La pomme de terre est une culture importante au Canada. En 1977, cette production a été évaluée à $203,5 millions. Nos pommes de terre sont également exportées aux Etats-Unis, en Europe et en Amérique latine.

CORRECTION

NDLR - La Liberté s'excuse auprès de M. Robert Bockstael d'avoir (peut-être) anticipé sur les prochains résultats de l'élection fédérale en indiquant d'une manière erronée, à la page 8 de l'édition de la semaine dernière, dans la légende de la publicité payée, qu'il était "le député libéral de Saint-Boniface". Bien sûr, et nos lecteurs avertis l'auront corrigé d'eux-mêmes, M. Bockstael n'est que le candidat du parti libéral pour la circonscription de Saint-Boniface.

Avis Public

Ottawa, le 25 avril 1978

PROJET DE MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT SUR LA TÉLÉVISION PAR CÂBLE

Le conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié le 21 avril 1978 un avis public annonçant les projets de modifications de l'article 19 du Règlement sur la télévision par câble.

Tous les intéressés peuvent se procurer le texte intégral de cet avis public au bureau du CRTC, 100, *rue Metcalfe*, Pièce 1601, Ottawa (Ontario), au bureau régional de Vancouver, Pièce 1860, Edifice Daon, 1050 ouest, rue Pender, Vancouver (Colombie Britannique) et au bureau régional de Montréal, Suite 2114, 800 Place Victoria, Montréal (Québec).

Le Conseil invite toutes les personnes intéressées à soumettre, par écrit, au plus tard le 19 mai 1978, des représentations concernant les modifications projetées.

Lise Ouimet
Secrétaire générale



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Bureaux régionaux et locaux du Secrétariat d'Etat

Manitoba

Winnipeg
Edifice de la Commission canadienne du grain
Pièce 201
303, rue Principale
R3C 3G7
(204) 985-3618

Alberta

Edmonton
Edifice Sir Alexander Mackenzie, pièce 310
9828, 104e avenue
T5J 0J9
(403) 425-6730

Colombie-Britannique

Kelowna
579, avenue Lawrence
V1Y 6L8
(604) 762-4441

Prince-George
Edifice de la Banque royale
Pièce 210
550, rue Victoria
V2L 2K1
(604) 562-3710

Vancouver
1525 ouest, 8e avenue, pièce 207
V6J 1T5
(604) 732-4111

Victoria
816, rue Government
Pièce 105
V8W 1W9
(604) 388-3337

Bureau national

Programme des groupes minoritaires de langue officielle
Secrétariat d'Etat
66, rue Slater, 14e étage
Ottawa, Ontario
K1A 0M5
(613) 593-4072

P&R 612-C (Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat)



Les sports

par **MARCEL GAUTHIER**

(CKSB)

CONFRONTATION LIGUE NATIONALE ET URSS????

Après plusieurs mois de négociations, le président de la ligue nationale de hockey, M. John Ziegler et M. Vyacheslav Golikov, de la Fédération soviétique, ont signé un contrat pour une série de matchs entre l'équipe nationale de l'URSS et une équipe d'étoiles de la Ligue nationale. Cette série aura probablement lieu au Madison Square Gardens de New York, les 8, 10 et 11 février 1979. En retour la Ligue nationale devra envoyer une équipe au prochain championnat mondial qui sera disputé à Moscou en avril 1979.....

Dorénavant, cette série de matchs remplacera la confrontation annuelle des étoiles de la Ligue nationale de Hockey......

Plus près de chez nous....les Jets de Winnipeg annonceront prochainement des changements de personnel au sein de l'administration du club de hockey. Déjà on a annoncé la nomination de M. Bob Bell en tant qu'administrateur de l'équipe pour la saison prochaine. Le gérant général, Rudy Pilous, occupera un autre poste l'an prochain. Selon les rumeurs, M. Pat Stapleton deviendra le nouveau gérant des Jets et peut-être qu'il portera un autre chapeau, celui d'instructeur.

À NOTER...

Il y aura un nouveau champion cette année dans l'Association mondiale. Les Nordiques de Québec se sont fait battre en demi-finale contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre en fin de semaine dernière. Alors pour la deuxième fois dans l'histoire de la Ligue mondiale, les Whalers affronteront les Jets de Winnipeg, pour l'obtention de la coupe Avco.

Etant donné que le Cirque occupe les locaux de l'Aréna jusqu'au 13 mai prochain, les Jets devront disputer les deux premiers matchs de la grande finale à Springfield au Massachussetts.

Voici l'horaire de cette série finale:

vendredi 12 mai - Winnipeg à Springfield
dimanche 14 mai - Winnipeg à Springfield

vendredi 19 mai - Nouvelle-Angleterre à **Winnipeg**
dimanche 21 mai - Nouvelle-Angleterre à **Winnipeg**
mercredi 24 mai - Nouvelle-Angleterre à **Winnipeg** (si nécessaire)
vendredi 26 mai - Winnipeg à Springfield (si nécessaire)
dimanche 28 mai - Nouvelle-Angleterre à **Winnipeg** (si nécessaire)

L'association mineure de hockey de Saint-Boniface tiendra sa prochaine réunion annuelle le mercredi 31 mai. La réunion aura lieu au 219 boulevard Provencher, au deuxième étage à compter de 19 h 30. Tous sont bienvenus.

De retour de France...



Le club de basket-ball St. Andrews Super Saints de la ligue senior du Manitoba, champion du Manitoba pour les 10 dernières années et du Canada en 1971, 74 et 75, revient d'une tournée en France où il a pris part à un tournoi.

Sous l'habile direction de M. Georges Fontaine, dont les prouesses dans ce sport datent de 1940 et qui fut, à tour de rôle, entraineur, président, gérant et directeur de cette équipe, le club s'est vu décerner la coupe TARARE pour avoir remporté 6 victoires sur les 7 joutes contestées. Notons que l'une de ces équipes est reconnue comme la troisième meilleure d'Europe.

LES MEILLEURS GYMNASTES DE LA CHINE, AU CANADA......

Des gymnastes de quatre pays - le Canada, les Etats-Unis, l'Australie et la république de Chine, participeront à la compétition de gymnastique 1978 de la zone du Pacifique à Edmonton et à Vancouver les 14 et 17 mai.

Chaque pays enverra trois gymnastes masculins et trois gymnastes féminins qui participeront à deux épreuves de rencontres individuelles et par équipe.

La compétition est patronnée par Coca-Cola Ltée et présentée par La Fédération canadienne de gymnastique.

L'équipe de la Chine, qui visite le Canada pour la première fois en cinq ans, "est probablement l'une des meilleures du monde" a déclaré le Dr Bryce Taylor, président de la Fédération canadienne de gymnastique.

La compétition de la zone du Pacifique est une nouvelle addition de valeur au monde de la gymnastique internationale et le Dr Taylor est confiant qu'elle deviendra l'une des compétitions les plus populaires au cours des prochaines années.

Les courses



Gérald Tremblay

La semaine dernière nous avons souligné l'importance d'un démarrage rapide dans les courses de 800 mètres. Et bien les statistiques des sept premiers jours de courses à Assiniboia Downs nous donnent raison: *73% des courses, soit 46 sur 63, ont été gagnées par des chevaux en tête dès le départ!*

Par ailleurs, l'une des courses de qualité est certes le "Kentucky Derby" qui s'est déroulé en fin de semaine aux Etats-Unis. Le jeune jockey Steve Cauthen âgé de 18 ans, qui montait le cheval gagnant "Affirmed", nous rappelait les exploits du Canadien Sandy Hawley qui, à quatre reprises, a obtenu le titre de meilleur jockey d'Amérique du Nord.

Une belle carrière se dessine pour ce jeune; et s'il est choisi pour monter le même cheval dans le "Preakness", 2e étape du "Triple Crown", il pourrait s'assurer une deuxième victoire. Mais son cheval deviendrait probablement son Waterloo à New York lors du "Belmont Stakes", à cause de la conformation de la piste qui a d'ailleurs été la pierre d'achoppement d'un autre bon cheval dans le passé, Northern Dancer du Canada.

• En Amérique du Nord, la moyenne des favoris remportant la victoire ou se plaçant 1er, 2e ou 3e est de 33% et 65% respectivement; à Assiniboia Downs pour les premiers 7 jours, la moyenne a été de 46% et 78%...raison qui explique les gains relativement bas des gagnants des "exacta" et "quinella" (de $10.00 à $20.00). La situation pourtant ne tardera pas à changer.

• Dimanche dernier était le jour réservé aux familles. Blottie dans un coin à l'abri du vent, on reconnaissait la famille Claude Gagné qui, nous dit-on, a décroché le double ($206.00) et "l'exacta" à la neuvième ($69.00).

• Notre chroniqueur sportif, Marcel Gauthier, serait encore à la recherche de son premier cheval gagnant. Tout n'est pas perdu, car depuis le début de la saison les chevaux ont été bien nourris.

CHEVAUX À SURVEILLER

Deux des trois chevaux mentionnés la semaine dernière (Wilkal et Beau Blade) ont remporté la victoire en fin de semaine.

VERIBEND - Ce cheval a une bonne pointe de vitesse et à côté de chevaux de son calibre (classe $4,000.)...attention!

HI YU MR - Ce cheval a couru contre de bons chevaux l'an dernier sur une meilleure piste. Sa première course, le 28 avril, l'a acclimaté aux terrains manitobains. Et si on le retrouve dans la classe $6,250...attention.

PANDELLO- Dans la catégorie $2,500., il faudrait surveiller ce cheval dressé par G. Ball, qui semble toujours avoir ses chevaux en forme et prêts.

à la prochaine...

pratique

cuisine

ABRICOTS EN COURONNE



- 1 boîte (14 oz) de moitiés d'abricots
- 2 paquets (3 oz chacun) de gelée à saveur d'abricot
- 2 tasses d'eau bouillante
- ¼ tasse de Brandy (facultatif)
- 1 tasse de crème fouettée

Egoutter les abricots et en réserver le sirop. Ajouter de l'eau au sirop afin d'obtenir une tasse. Couper les moitiés d'abricots en deux; en mettre de côté quelques-unes pour la décoration. Dissoudre la poudre pour gelée dans l'eau bouillante. Ajouter le jus mesuré et le Brandy. Mettre au frais jusqu'à léger épaississement. Ajouter les abricots à la moitié de la gelée et verser dans un moule en forme de couronne de 6 tasses. Mettre au frais jusqu'à consistance épaisse mais pas ferme. Préparer la garniture à dessert selon le mode d'emploi du paquet; en incorporer une tasse à la gelée restante; l'étendre à la cuillère en une couche mince dans le moule. Mettre au frais jusqu'à consistance ferme environ 4 heures. Démouler. Déposer à la cuillère la garniture à dessert restante au centre de la couronne et garnir avec les morceaux d'abricots mis de côté à cet effet. Donne 4½ tasses ou 8 portions.

TARTELETTES AU CHILI

GARNITURE:

- 250 ml d'oignons hachés
- 125 ml de piment vert haché
- 25 ml de gras
- 500 g de boeuf haché
- 1 boîte (213 ml) de sauce aux tomates
- 5 ml de sel
- 5 ml de poudre chili
- 1 ml de poivre

Sauter oignons et piment vert dans le gras jusqu'à ce que les oignons soient transparents. Ajouter le boeuf et brunir. Egoutter l'excès de gras. Ajouter sauce et assaisonnements. Mijoter, à découvert, durant 30 minutes.

PATE:

- 500 ml de farine tout usage
- 20 ml de poudre à pâte
- 3 ml de sel
- 75 ml de lait écrémé en poudre
- 100 ml de shortening
- 175 ml d'eau

Tamiser ensemble les trois premiers ingrédients. Ajouter le lait écrémé en poudre et bien mélanger. Y couper le shortening jusqu'à ce que le mélange ressemble à une chapelure fine. Ajouter l'eau et remuer pour obtenir une pâte molle. Pétrir sur une planche légèrement enfarinée durant 30s••. Abaisser à 3 cm d'épaisseur, et découper 12 cercles de 11 cm et 12, de 5 cm. Placer les cercles de 11 cm dans des moules à muffins. Déposer à la cuillère 50 ml du mélange de viande dans chacun. Recouvrir d'un cercle de 5 cm. Cuire 10 à 15 min à 220 degré C. Quantité: 12 tartelettes.

TARTELETTES AU CHILI GRATINEES: Suivre la recette des **TARTELETTES AU CHILI**, mais garnir chaque tartelette d'un quart de tranche de fromage fondu. Quantité: 12 tartelettes.

TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au bureau régional des approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6 et portant l'indication:

Modification de la station électrique de radar à l'aéroport de Saskatoon

seront reçues jusqu'à 15 h, heure d'été du Centre, le 26 mai 1978 pour: l'installation d'un groupe électrogène transistorisé dont le fonctionnement ne peut être interrompu, l'enlèvement de l'équipement déjà en place, la modification de l'édifice au besoin, l'installation d'un système de chauffage et de ventilation ainsi que des conduites d'eau, et tous les travaux connexes, à l'emplacement ASSRI de l'aéroport de Saskatoon (Saskatchewan).

On peut se procurer les plans, devis et documents contractuels en envoyant à Transports Canada, Agent régional des approvisionnements, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6, un chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les soumissions doivent être adressées en DUPLICATA sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées du dépôt de garantie tel qu'indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.A. Lane
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

POUR PERSONNES SEULES SEULEMENT

Cuisiner pour soi-même ne devrait pas être une corvée, une obligation. Pourquoi? Parce que suit toujours un grand plaisir: manger!

Donc, planifiez vos menus et achetez en conséquence. N'oubliez pas: il n'y a pas d'économie à acheter plus que vous ne pouvez consommer avant que l'aliment soit gâté.

Les petites boites de fruits et légumes en conserve. Ce qui reste peut être placé dans un contenant et réfrigéré.

Les légumes congelés, ils ajoutent de la variété à plusieurs repas. La plupart des petits contenants de légumes congelés fournissent quatre portions; ne faites cuire que la quantité désirée et remettez ce qui reste au congélateur.

Les soupes en conserve. Elles peuvent être consommées comme entrée à un repas et comme sauce pour des légumes ou de la viande à un autre.

Au début, il peut sembler difficile de faire cuire juste la quantité d'aliments nécessaire, mais ça devient vite plus facile avec la pratique. Si vous faites cuire trop d'aliments à un repas, prévoyez utiliser les restes d'une façon d'fférente ou congelez-les.

Pour stimuler votre appétit, préparez vos aliments de façon attrayante; les fruits et légumes sont des aides précieux, ils ajoutent de la couleur. Des napperons colorés et de la vaisselle attrayante sont aussi des atouts importants.

Une dernière suggestion. Pour briser la monotonie des repas solitaires, invitez des amis à l'occasion. La préparation des repas vous semblera plus utile et il est toujours agréable de manger en compagnie.

Les conseillères en alimentation d'Agriculture Canada vous proposent des morceaux de poulet frits à la poêle. Et pour varier, essayez le "Poulet à l'orientale"; cette recette vous convaincra que ça vaut la peine de cuisiner pour soi-même.

COMMENT FRIRE A LA POELE DES MORCEAUX DE POULET

Pour chaque 500 g de poulet, mélanger 50 ml de farine, 2 ml de sel, 2 ml de paprika et une pincée de poivre dans un sac. Ajouter le poulet, quelques morceaux à la fois, et secouer pour enrober uniformément. Dans un poêlon chaud, verser du gras pour obtenir 1 cm d'épaisseur et chauffer jusqu'à ce qu'une goutte d'eau grésille. En commençant avec les morceaux les plus charnus, frire le poulet à feu modéré selon les durées indiquées.

DUREES DE CUISSON POUR FRIRE A LA POELE DES MORCEAUX DE POULET

MORCEAUX DE POULET	DUREE DE CUISSON (minutes pour chaque côté)
Hauts de cuisse	10
Cuisses	5 (4 côtés)
Poitrines (en moitiés, désossées)	7
Ailes	7

NOTE: Les poitrines non désossées brunissent trop lorsque frites à la poêle.

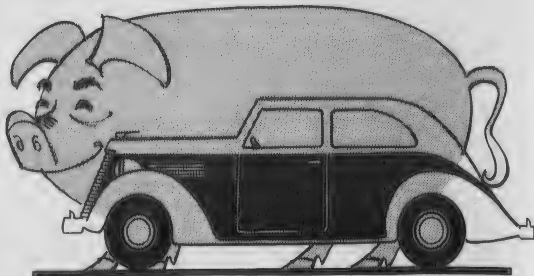
POULET A L'ORIENTALE

50 ml d'huile	2 ml de sel
25 ml de vinaigre	0.5 ml de poivre
10 ml de sauce soya	10 ml de cassonade
5 ml de gingembre	1 cuisse de poulet

Bien mélanger tous les ingrédients, sauf la cuisse de poulet. Verser la marinade sur le poulet et laisser reposer 2 à 3 heures à température ambiante, en retournant plusieurs fois. Egoutter et réserver la marinade. Cuire à 180 degré C jusqu'à tendreté (environ 50 minutes), en retournant à mi-cuisson. Réchauffer la marinade réservée et verser sur le poulet avant de servir. 1 portion.

consommation

Comment échanger votre gourmand d'essence



Si vous possédez une voiture dont vous désirez vous défaire, ne paniquez pas. Ce n'est pas ni compliqué ni facile mais il suffit tout simplement que vous connaissiez quelques règles qui vous permettront de procéder en ordre et sans problèmes.

Pour vendre sa voiture, il faut évidemment avoir en main le certificat d'immatriculation et l'acte de vente prouvant que vous en êtes bien le propriétaire. Un acheteur sérieux vous demandera peut-être de lui montrer les factures prouvant que vous l'avez bien entretenue. De toute façon, cela disposera l'acheteur envers vous.

Si vous avez acheté une voiture à crédit, il vous faudra prouver, encore à l'aide de documents, que vous l'avez totalement payée. Si ce n'est pas le cas, vous devrez présenter une preuve écrite comme quoi vous pouvez la vendre.

Il se peut que vous vendiez votre voiture simplement pour en acheter une autre. Alors, vous avez à choisir entre la vendre vous-même ou la laisser en échange au concessionnaire. Il est pratiquement certain que vous en retirerez moins de cette façon qu'en la vendant vous-même mais, par contre, vous n'aurez pas à placer les annonces, à attendre les téléphones et à jouer au vendeur.

Vous pouvez toujours faire vérifier votre voiture avant la vente mais ne faites rien réparer si vous pensez que cela ne changera pas au prix que vous désirez obtenir. Faites plutôt examiner votre véhicule par un bon mécanicien. Il dressera une liste des réparations à effectuer et l'acheteur saura ainsi quel montant il aura à débourser en plus de la vente. Mais, il va de soi que vous pouvez faire réparer si vous le désirez.

Pour décider du prix, ne vous cassez pas la tête. Le Canadian Red Book les contient tous. Voux pouvez avoir ce renseignement à votre banque ou à un club automobile. Il suffit de donner les détails suivants: marque, modèle, précis, année, cylindrée, millage parcouru et équipement optionnel.

Pour présenter votre voiture, donnez-lui la meilleure allure possible. Lavez-la bien et astiquez l'intérieur. Nettoyez le coffre à bagages et le coffre à gants. Vérifiez le niveau de l'huile dans le moteur et la transmission; le niveau d'eau dans le radiateur et la batterie.

Lorsque vient le moment de vendre votre voiture, vous n'êtes pas obligé de souligner ce qui ne va pas. Contentez-vous de mentionner les bons points mais répondez franchement aux questions pertinentes de ceux qui sont des acheteurs avertis.

Le contrat de vente doit être bien clair. Le nom, l'adresse de deux parties, les détails de la voiture et le montant avec la mention "tel que vu et examiné" si vous tenez à ce que ce soit vraiment définitif.

Il ne vous restera ensuite qu'à passer au bureau des véhicules automobiles pour l'enregistrement du transfert de propriété et le paiement de la taxe de vente. Dernier point: avisez immédiatement votre compagnie d'assurance que la voiture n'est plus en votre possession et, si vous le désirez vraiment...partez vous-même pour vous acheter une autre automobile.

PETITES STATISTIQUES AUTOMOBILES

C'est en Côte d'Ivoire, petit pays d'Afrique occidentale, que l'on détient le record mondial des accidents de la route! Pourtant, ce pays est l'un de ceux qui possèdent le moins de véhicules automobiles par habitant! Pourtant, l'Ivoirien est celui qui sort le plus souvent de la ligne pour aller percuter dans un arbre ou sur le conducteur qui vient en sens inverse. C'est vrai que là, il y a beaucoup d'arbres! Faut bien trouver une excuse quelque part! En Côte d'Ivoire, il y a donc 539 accidents graves pour 60 millions de milles parcouru.

Ensuite, viennent le Japon, avec 320 accidents (on voit déjà une grosse marge!), la Belgique 285, le Maroc 279, la Syrie 264, l'Inde 242, Israël 229, la Hongrie 193, la Hollande 157, le Pérou 131, la Grande-Bretagne 130, l'Allemagne de l'Ouest 129, la France 127, l'Espagne 120, l'Australie 92, l'Italie 91, le Canada 88 (on est raisonnable, pas vrai?), la Nouvelle-Zélande a également 88, le Danemark 79, Etats-Unis 72 (ils sont encore moins fous que nous!), la Norvège 70 et la sage Finlande 62.

Pour ce qui est des parcours moyens annuels les plus longs, c'est le Danois qui l'emporte en roulant 10,400 milles. Les Finlandais et les Hollandais suivent avec 10,250, les Américains avec 10,000. Viennent ensuite l'Allemand de l'Ouest et l'Italien avec 9,800, les Yougoslaves avec 9,100, le Canadien avec 8,800, le Norvégien avec 7,500, le Français avec 7,200 et enfin le Belge avec 6,350.

Mais attention! Tout ça, c'était avant la crise du pétrole. Il est donc à prévoir que les prochaines statistiques en la matière seront différentes! Ça coûte plus cher pour rouler! Attendons voir les résultats.

Avis Public

Ottawa, le 26 avril 1978

AVIS AUX RADIODIFFUSEURS

ÉLECTIONS FÉDÉRALES GÉNÉRALES

Conformément à l'article 99.1(11) de la Loi électorale du Canada, le CRTC annonce par la présente l'allocation des 6½ heures d'heures de pointe à répartir entre les divers partis politiques enregistrés. Cette allocation a été établie en tenant compte des objections reçues au projet publié le 14 avril 1978 et au terme d'une consultation qui a eu lieu à ce sujet auprès des partis politiques. Ce partage est obligatoire et s'impose aux partis politiques comme aux radiodiffuseurs.

Conformément à l'article 99.1(1) "le radiodiffuseur et le gérant de réseau doivent conjointement, sous réserve des règlements établis en application de la Loi sur la radiodiffusion et des conditions de licence, accorder aux partis politiques enregistrés un total de six heures et demie de temps d'antenne aux heures de grande écoute, sur les installations de radiodiffusion."

Voici comment le temps d'antenne est attribué:

Parti libéral du Canada	39.74%	155 minutes
Parti progressiste conservateur du Canada	34.36%	134 minutes
Nouveau parti démocratique du Canada	16.15%	63 minutes
Parti Crédit social du Canada	5.65%	22 minutes
Parti communiste du Canada	2.05%	8 minutes
Parti Marxiste-Léniniste du Canada	2.05%	8 minutes

Le CRTC tient à rappeler aux radiodiffuseurs qu'un parti ne peut absolument pas acheter plus de temps que l'allocation indiquée ci-dessus.

En vertu des articles 99.1(18) (19) (20) de la Loi électorale du Canada, les exploitants de réseau devront également mettre gratuitement du temps d'émission à la disposition des partis politiques enregistrés. Ce temps d'émission devra être alloué pendant les heures réservées du réseau, mais sans devoir pour autant être accordé aux heures de pointe.

Comme annoncé antérieurement dans l'avis public du 2 février 1978, les réseaux de radio et de télévision ont accepté d'allouer gratuitement, à la satisfaction du CRTC, le temps d'antenne suivant au cours des prochaines élections fédérales générales:

Télévision	
Réseau anglais de Radio-Canada	3½ heures
Réseau français de Radio-Canada	3½ heures
CTV	3½ heures
TVA	1 heure
Radio	
Réseau anglais MA de Radio-Canada	2 heures
Réseau français MA de Radio-Canada	2 heures
Radiomutuel	1 heure
Télémédia	1 heure

Le Conseil rappelle aux responsables des réseaux que ce temps d'antenne gratuit devra être réparti entre les partis politiques dans la même proportion que les six heures et demie de temps obligatoire.

Lise Ouimet
Secrétaire générale



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

LA fm NOUS INFORME

ENSEIGNANTS(ES) MINI-FRANGLAIS DEMANDÉ(ES)

Nous sommes à la recherche d'enseignants(es) pour les Mini-Franglais dans plusieurs régions de la ville et de la campagne, pour l'automne prochain.

Voici les compétences requises:

- posséder un bon parler français;
- aimer les enfants;
- être disposé(e) à collaborer avec un groupe de parents;
- être libre deux demi-journées par semaine.

[*Formation professionnelle recommandée, mais pas nécessaire*].

Pour plus de détails, appelez Anne-Marie à la SFM au 233-4915.

ON DEMANDE

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Exécutif provincial de la Société franco-manitobaine est à la recherche de candidats susceptibles de remplir la fonction de:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

DESCRIPTION DE TÂCHES:

Administration générale du bureau
préparation des budgets
Coordination de tous les projets de la SFM
Préparation de la planification selon les orientations de l'Exécutif
Relations publiques
Direction du personnel

QUALIFICATIONS REQUISES:

Bonne connaissance du groupe minoritaire franco-manitobain
Expérience administrative
Flexibilité dans les relations publiques
Esprit d'initiative et de créativité
Expérience préférable dans le domaine de l'organisation communautaire.

ENTRÉE EN FONCTION:

le 1er juillet ou à convenance.

SALAIRE:

Négociable selon les qualifications.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

M. le Président
Société franco-manitobaine
Casier postal 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

avant le 1er juin 1978

MATERNELLE FRANÇAISE AU PARC WINDSOR POUR LES 4 ANS:

Attention les parents du Parc Windsor!

Aimeriez-vous inscrire votre enfant de 4 ans à une maternelle française?

Comme dans le passé ce projet a remporté un grand succès, de nombreux parents désirent qu'il se poursuive.

Non seulement une maternelle prépare l'enfant au jardin, mais aussi lui permet-elle de rencontrer d'autres camarades de son âge, de s'amuser, de parler et vivre en français - tout sous la direction d'une institutrice qualifiée.

Si un tel programme vous intéresse et que vous aimeriez plus de détails, venez à l'assemblée annuelle, le 15 mai à 20 h 15, à la bibliothèque de l'école Lacerte.

Vous pouvez aussi communiquer avec Germaine au 256-2296; Denise au 256-1913; Lorraine au 257-4441.

LISTE D'ENDROITS OÙ LES MINI-FRANCO-FUN SE RENCONTRENT

Lorette	Précieux-Sang	Parc Windsor
Sainte-Agathe	Saint-Vital	Saint-Pierre
Saint-Boniface centre	Sainte-Anne	Sainte-Geneviève
Otterburne	Saint-Jean-Baptiste	Saint-Claude
Saint-Lazare		La Broquerie

Si vous demeurez dans un de ces endroits et que vous aimeriez vous joindre à l'un de ces groupes, appelez Anne-Marie à la SFM au 233-4915. On vous donnera tous les détails pour vous inscrire à temps pour l'automne.

Vous avez un enfant d'âge pré-scolaire?

Vous êtes libre une demi-journée par semaine?

Vous aimeriez que votre enfant participe à des rencontres avec d'autres enfants de son âge où il apprendra à jouer avec d'autres, à partager et à s'amuser en français?

Vous aimeriez pouvoir rencontrer d'autres mamans francophones avec les mêmes intérêts que vous?

Pourquoi ne pas commencer un groupe MINI-FRANCO-FUN dans votre localité? Vous n'avez qu'à appeler la Société franco-manitobaine et demander

Anne-Marie au 233-4915

pour plus de renseignements et pour vous aider à vous organiser pour l'automne.

Déjâ un an!

ÉCOLE GUYOT-
ÉCOLE D'IMMERSION



ENTRETIEN AVEC MADAME THÉRÈSE GOBEIL-CAMERON, DIRECTRICE DE L'ÉCOLE GUYOT

Depuis septembre 1977 et à la suite d'une décision du Conseil scolaire de Saint-Boniface, **l'école Guyot** est devenue **une école d'immersion totale**.

La directrice de l'école, **Madame Thérèse Gobeil-Cameron**, a bien voulu faire part aux **EFM** de ses impressions après un an comme directrice de **l'école Guyot - école d'immersion.**

EFM *Pouvez-vous nous donner l'historique de l'établissement de l'école Guyot comme école d'immersion?*

T.G.C. Brièvement: en 1976-1977, les comités de parents des écoles Lacerte et Guyot ont travaillé ensemble pour étudier le problème soulevé par le fait que l'école Lacerte était désignée française.

Il est apparu viable de former deux écoles à programmes distincts. Après une étude en collaboration avec les directeurs généraux et des réunions de tous les parents des deux écoles, les commissaires ont pris une décision au début mai 1977. Deux écoles distinctes:

l'école Lacerte: école française
l'école Guyot: école d'immersion totale

J'ajouterai que la directrice a été impliquée à tous moments dans les décisions et les pourparlers.

EFM *La distinction entre les deux écoles est fondée sur quoi?*

T.G.C. Avant tout sur la clientèle. Il s'agissait d'avoir une clientèle homogène: les élèves qui parlent anglais vont à l'école d'immersion; les élèves qui parlent français vont à l'école française. Encore une fois, le souci est surtout l'homogénéité.

EFM *Comment les parents voient-ils la différence?*

T.G.C. Ils la voient surtout en termes de communication; la communication se fait avec eux en anglais. Il est évident que la communication est plus efficace si la clientèle "parent" est homogène.

EFM *La décision des commissaires a donc été à base pédagogique.*

T.G.C. Oui, mais aussi à base matérielle; l'école Lacerte dévenait trop petite.

EFM *Comment se présente le programme de l'école?*

T.G.C. Cette année, nous avions un programme d'immersion totale de la maternelle à la 5e année pour 357 élèves. Le développement prévoit un programme allant jusqu'à la 8e année et nous attendons, pour la rentrée de septembre, 450 élèves.

EFM *Est-ce que vous ressentez des différences "d'ambiance" par rapport à l'école française?*

T.G.C. Pour vous répondre, je dois reprendre les garanties que les parents d'élèves de l'école ont exigées des commissaires, par écrit, avant l'ouverture de l'école. Notamment:

- que l'usage du français soit encouragé dans les couloirs, les terrains de jeux, la salle à manger, les activités para-scolaires;
- que la culture française soit diffusée avec la langue;
- que la discipline soit égale à celle de l'école Lacerte.

Il y avait d'autres points mais ceux-ci concernent surtout l'ambiance. En bref, ils voulaient un programme aussi intense que celui d'une école française et un personnel aussi engagé.

Il ne s'agit pas, évidemment, de "donner" une autre culture à l'enfant, mais de "l'exposer" à une autre culture, et ainsi de lui ouvrir l'esprit.

EFM *Il est plus facile de créer une ambiance avec un groupe homogène.*

T.G.C. Evidemment, il est plus facile d'administrer une école qui a un seul programme; on peut se concentrer plus efficacement sur les besoins, la méthodologie et le perfectionnement des maitres.

EFM *Quelle a été la réaction des professeurs?*

T.G.C. Nombre de professeurs venaient de l'école Guyot elle-même, de l'école Lacerte ou de l'immersion partielle, quelques-uns de l'extérieur de la division.

Certains avaient déjà une expérience d'immersion; pour les autres, c'était une pédagogie nouvelle. Ils se sont rapidement adaptés et ont adapté leurs programmes à cette pédagogie différente. Mais je voudrais souligner l'excellente collaboration des professeurs et leur énergie à créer du matériel puisqu'il n'y a présentement de programme que pour le jardin d'enfants et la première année.

EFM *Et les parents?*

T.G.C. Je veux souligner à quel point les parents sont motivés et combien leur motivation stimule les enfants.

Les parents avaient quelques craintes au début de l'année, notamment par rapport au changement de l'immersion partielle à l'immersion totale, et ils se sont présentés en grand nombre aux réunions de parents. Mais ils ont vite vu que nous nous efforcions de faciliter ce délicat passage et que leurs craintes n'étaient pas vraiment fondées.

Leur attitude est, dans la plus grande majorité, extrêmement favorable et ils aimeraient participer le plus possible à la vie de l'école, développer le bénévolat; malheureusement certains en sont empêchés par la barrière de la langue.

Le comité de parents devrait présenter en septembre une constitution pour l'école, établie avec la directrice et un représentant des professeurs.

EFM *Peut-on vous comparer avec les autres programmes d'immersion totale existants?*

T.G.C. Sans rechercher la comparaison, on peut relever un trait original: nous ne commençons l'étude de l'anglais qu'au niveau de la seconde année. Cette décision a été prise pour répondre aux demandes des parents.

EFM *Et la réaction des élèves?*

T.G.C. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle est positive. Il fallait faire sentir aux élèves et cela le plus tôt possible, qu'ils étaient "chez eux", que c'était "leur école". Il fallait faire vite parce que l'apprentissage se ressent terriblement de cette assurance et, en plus, si vous rassurez les enfants, vous rassurez les parents.

On peut dire que vers novembre, nous avions déjà une "impression" d'école où les élèves se sentaient chez eux.

EFM *Combien de temps faut-il à un élève arrivant en maternelle pour pouvoir communiquer en français?*

T.G.C. On peut dire qu'à la fin de la première année, avec des difficultés et dans certaines limites, ils s'expriment "spontanément" en français. Mais ils sont beaucoup plus à l'aise à la fin de la deuxième année.

EFM *Vous nous présentez un tableau particulièrement idyllique; avez-vous rencontré quelques problèmes?*

T.G.C. Les difficultés sont surtout d'ordre pédagogique. On manque de matériel didactique et, après la première année, il n'y a pas de programme précis. Le BEF s'en occupe, évidemment, mais il ne peut pas tout faire. C'est une question de temps, certainement. En attendant, on prend donc ce qui a déjà été fait et on adapte les programmes français en fonction de cette nouvelle pédagogie.

EFM *Et les élèves venant de l'immersion partielle?*

T.G.C. Ce n'est pas un problème, ils ont été parfaitement intégrés. On a dû, dans un premier temps, être plus attentifs à leurs compétences et accentuer, pour eux, le programme oral, mais maintenant on ne voit plus la différence.

EFM *Pour conclure, est-ce que ce bilan d'un an correspond à vos attentes? A vos espoirs?*

T.G.C. Ma plus grande préoccupation était celle-ci: pour que l'école française devienne ce qu'elle devrait être, il fallait créer l'école d'immersion et qu'elle "fonctionnât". L'échec de l'école d'immersion entraînait l'échec de l'école française!

Mais je peux dire maintenant que le succès, le grand succès de l'école d'immersion, ne fait que renforcer l'école française.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 1978

le 27 mai 1978
Centre pédagogique
de Saint-Boniface

Programme

10e ANNIVERSAIRE

9 h à 9 h 30 -
Inscription

9 h 30 à 10 h -
Ouverture de la séance
Mots de bienvenue
du président des EFM, M. Jean-Yves Rochon; et
du président de la MTS, M. Ralf Kyritz.

10 h à 12 h -
Rapport de l'exécutif par le président
a) Revue des rapports des comités, questions et discussions
b) Adoption des résolutions

12 h à 14 h -
Déjeuner
a) Présentation des anciens présidents
b) Mot du sous-ministre adjoint, M. Raymond Hébert

14 h à 15 h -
Affaires nouvelles
Elections
Mot du président élu

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 27 avril 1978

MODIFICATION À L'AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

PREMIÈRE PARTIE DU 26 JANVIER 1978

OTTAWA (ONTARIO)

LE 12 JUIN 1978

REMISE À PLUS TARD DU RENOUVELLEMENT DES LICENCES DES RÉSEAUX DE LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Le 26 janvier 1978, le Conseil a publié un avis d'audience publique mentionnant qu'une audience publique aurait lieu le 12 juin 1978 à Ottawa afin d'étudier le renouvellement des six licences de réseaux de la Société Radio-Canada (les réseaux de radio MA, MF et de télévision, de langue française et de langue anglaise, incluant le Service de radiodiffusion dans le Nord et Radio-Canada International), qui expirent le 31 mars 1979.

Le 20 avril 1978, le Conseil a reçu de la Société Radio-Canada sa demande formelle en vue du renouvellement de ses licences de réseaux. La Société a alors informé le Conseil qu'elle lui soumettrait, au cours des prochains jours, des renseignements additionnels sur les activités de ses réseaux. Le Conseil vient d'apprendre que ces renseignements seront disponibles vendredi le 28 avril 1978.

Etant donné que la documentation attendue doit tenir compte de tous les aspects et comporter les réponses requises pour une révision d'ensemble des licences de réseaux de la Société et puisque la révision complète des réalisations de la Société par rapport à son mandat parlementaire et aux conditions de sa licence devrait se faire dans les meilleures conditions possibles, le Conseil a décidé de reporter son audience publique au 2 octobre 1978 pour donner suffisamment de temps aux citoyens intéressées à préparer et à présenter des interventions.

Le Conseil annonce aussi par la présente qu'il remanie son calendrier d'audiences publiques de la façon suivante:

AUDIENCES PUBLIQUES PRÉVUES DU CRTC

OTTAWA
À COMPTER DU 2 MAI 1978 - 9 JUIN 1978
(Augmentation de tarif par Bell Canada)

L'Esplanade Laurier
20ième étage
Tour ouest

CALGARY (ALBERTA)
A COMPTER DU 8 MAI 1978

Sheraton-Calgary Inn
202-4ième avenue, sud-ouest

ROUYN-NORANDA (QUEBEC)
À COMPTER DU 24 MAI 1978

Hôtel Noranda
41-6ième rue,

OTTAWA
À COMPTER DU 12 JUIN 1978
(Sujets autres que les réseaux de la Société Radio-Canada)

Centre de conférences du gouvernement
2, rue Rideau

OTTAWA
À COMPTER DU 12 SEPTEMBRE 1978

OTTAWA
À COMPTER DU 13 SEPTEMBRE 1978

Hôtel Skyline
101 nord, rue Lyon

HALIFAX (NOUVELLE-ÉCOSSE)
À COMPTER DU 26 SEPTEMBRE 1978

Château Halifax
Scot a Square
1990, rue Barrington

OTTAWA
À COMPTER DU 2 OCTOBRE 1978
(Renouvellements des réseaux de la Société Radio-Canada)

Château Laurier
rue Rideau

OTTAWA
À COMPTER DU 17 OCTOBRE 1978

VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)
À COMPTER DU 24 OCTOBRE 1978

Hôtel Four Seasons
791 ouest, rue Georgia

QUÉBEC (QUÉBEC)
À COMPTER DU 7 NOVEMBRE 1978

Loews Le Concorde
1225, Place Montcalm

OTTAWA
À COMPTER DU 21 NOVEMBRE 1978

Centre de conférences du gouvernement
2, rue Rideau

WINNIPEG (MANITOBA)
À COMPTER DU 5 DÉCEMBRE 1978

Winnipeg Inn
2, Place Lombard

LONDON (ONTARIO)
À COMPTER DU 16 JANVIER 1979

Holiday Inn
London City Centre Tower
300, rue King

Lise Ouimet
Secrétaire générale

CRTC - Avis public 1978 - 68



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes | Canadian Radio-television and Telecommunications Commission



Aux Beaux Dimanches à 21 h 30:

"Carmina Burana"

de Carl Orff

La société médievale vue à travers un spectacle total



Un jour, j'ai habité des lacs, un jour je fus un splendide cygne,
O misérable que je suis, je suis maintenant tout rôti,
Le cuistot me tourne sur sa broche, le feu me rôtit de part en part;
On me prépare pour le festin,
O misérable que je suis, je suis maintenant tout rôti.

PROGRAMME de CKSB et de CBWFT

Semaine du 13 au 19 mai

LUNDI À 17h00

L'HEURE DE POINTE

Winston McQuade recevra:

Denise Filiatrault



Serge Lama



Pauline Julien



L'émission, tournée au **Complexe Desjardins à Montréal**, sera réalisée par **Marcel Collet.**

Dimanche à 19 h 00

L'animateur **Maurice Auger**

vous proposera une entrevue avec

MARCEL CHAMPAGNE

nouveau président du Centre culturel franco-manitobain

HEBDO

Animation: Maurice Auger
Réalisation: Franckie Glickman

AIMERAIS-TU PARTICIPER À UNE ÉMISSION DE TÉLÉVISION?

T'INTÉRESSES-TU

- AUX VARIÉTÉS (musique, chanson, animation)
- À L'ACTUALITÉ
- AUX SPORTS

AS-TU DES APTITUDES POUR

- LA RECHERCHE
- L'ORGANISATION

Oui??

Alors



A BESOIN DE TOI

Ecris vite à:
Gilles Paquin,
CBWFT,
541, av. Portage,
Case postale 160,
Winnipeg R3C 2H1
en joignant ton curriculum vitae

A 19 h 30

AUX BEAUX DIMANCHES:

une variété Charles Aznavour



Le 14 mai à 19 h 30, **les Beaux Dimanches** s'ouvrent sur de très beaux paysages: ceux de la Suisse. La SSR, en collaboration avec TF 1, présente un spectacle de variétés intitulé **Mosaïque: Charles Aznavour.**

De nombreux interprètes se partagent l'affiche de cette émission, certains connus en Europe, comme Patrick Juvet, d'autres moins connus, comme la chanteuse anglo-saxonne Maxine Nightingale ou l'Argentin Jairo. Mais l'attention des téléspectateurs se polarisera sur Charles Aznavour autour de qui ce spectacle est conçu.

Charles Aznavour, pour des milliers de mélomanes à travers le monde, c'est le chanteur sans voix qui met tant d'âme dans la moindre intonation qu'on l'écoute religieusement, comme le seul homme au monde qui aurait souffert, aimé et joui et qui pourrait nous le dire dans ses mots comme s'il s'adressait à chacun de nous personnellement. Charles Aznavour, incontestablement une des plus grandes gloires du music-hall français et international.

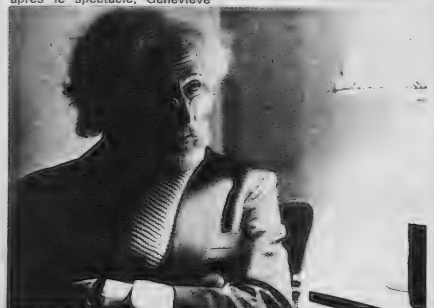
FASCINATION LUNDI A 20 H 30:

Une intrigue dans le monde étrange des psychopathes.

Scénario met à l'affiche, à compter du 15 mai, le lundi à 20 h 30, un suspense psychologique en trois épisodes de Louise et Raymond Montpetit intitulé **Fascination.**

Dès la première demi-heure, on entre dans la vie de Geneviève Morin, une comédienne qui commence à récolter les fruits de ses nombreuses années de travail. Elle joue au théâtre et on lui assure un premier rôle pour la prochaine pièce. Un soir, après le spectacle, Geneviève est suivie par un homme d'un certain âge.

Au cours des deux autres épisodes de **Fascination**, les téléspectateurs entreront progressivement dans l'univers de cet homme mystérieux qui poursuit Geneviève. Cette découverte réserve des surprises et des rebondissements. Ce n'est qu'à la toute fin qu'on connaîtra la véritable identité de l'individu et les motifs qui l'ont poussé à agir de façon aussi bizarre.



LE CONCOURS L.P. KAMMANS

Vendredi 19 à 20 h 30:

RUMEUR

Participation de la Suisse



Cette dramatique produite par la Société suisse de radiodiffusion et de télévision a pour thème la dramatisation publique d'un fait divers.

Gurten, une heureuse petite ville suisse comme tant d'autres en ce pays, coule des jours paisibles à l'ombre de son horloge locale: la Chronox. Tout va si bien, comme dans le meilleur des mondes protégés, qu'on se prend à rêver, qui d'un aéroport, qui d'une ville modèle pour l'an 2000.

Malheureusement — aujourd'hui où tout est possible — même en Helvétie on peut être touché par la récession... Ahu-

Alors la rumeur, insidieuse, néfaste, répand la peur dans la ville. Dans ce climat tendu, une étincelle va suffire à faire éclater la poudrière des phantasmes.

Participation du public

Après chaque diffusion vous pouvez donner votre appréciation en communiquant votre annotation (entre 0 et 10) à Radio-Canada, tél.: 285-3333, à Montréal.

Horaire Hiver/Printemps 1978 — CKSB - 1050

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	
05h55	"PREMIER QUART"					SPORTS		06h53
08h00	LE MONDE CE MATIN							07h00
08h20	"PREMIER QUART"					BONJOUR SAMEDI	LE MATIN DE LA FÊTE	07h10
09h00	LE MARCHÉ AUX PUCES							
09h30	LA RELÈVE	L'AMI BOULANGER	LA RELÈVE	L'AMI BOULANGER	LA RELÈVE	FOLKLORE / LES GOÛTS RÉUNIS	C'EST DIMANCHE	09h03
10h05	LA VIE QUOTIDIENNE					CHRONIQUE DU DISQUE	ENTRETIENS	10h03
							ORCHESTRE	10h30
11h30	PRÉSENT NATIONAL					LE MONDE MAINTENANT		11h00
12h03	MIDI EN CHANSON					L'ÉCONO-THÈQUE	PRÉSENT INTERNATIONAL	11h15
13h00	LE MONDE MAINTENANT						POLITIQUE PROV et FÉDÉRALE	12h05
							LA SCIENCE ET VOUS	12h15
13h15	POUSSE-CAFÉ					DISCOTHÈQUE OUVERTE	TEMPS LIBRE	13h05
14h03	LE TEMPS QUI CHANTE OU PRÉSENT À L'ÉCOUTE						TEMPS LIBRE	14h03
15h05	CULBUTE					À SUIVRE	La Semaine à la Ch. des Communes	16h03
17h00	CAHIER MANITOBAIN: carnet mondain					DE TOUS LES POINTS DU MONDE		17h00
18h00	NOUVELLES PROVINCIALES					CARNET MONDAIN	CARNET MONDAIN	17h10
							SPORTS	
						DIALOGUE	GENS DE MON PAYS	17h20
18h15	PULSATION					Voix et Rythmes du PAYS	PRÉSENTATION DE COEUR	18h03
21h00	LE MONDE CE SOIR					OPÉRA DU SAMEDI	CHEZ-MOI	19h03
21h30	LES GRANDES RELIGIONS	CONCOURS RADIO-CANADA	ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE	"HOMAGE À ROMAN JACOBSON"	A CAPELLA			
22h03	BOOK CLUB	L'ART AUJOURD'HUI	LITTÉRATURE AU PLURIEL	DES LIVRES ET DES HOMMES	LE PONT DES ARTS			
22h30	RÉCITAL D'ORGUE	CONCERT INTIME	JAZZ ET BLUES	JAZZ ET BLUES	BANC D'ESSAI			
23h03	PAR QUATRE CHEMINS					MUSIQUE DE BALLET		22h00
24h03	THÉÂTRE ACTUEL	DOCUMENTS	LES GRANDS CONCERTS	ORCHESTRE SYMPHONIQUE	PREMIÈRES	PENSÉES DE LA NUIT		23h03
01h03	PENSÉES DE LA NUIT				PENSÉES	PETITE HISTOIRE DE LA CHANSON POPULAIRE AU CANADA FRANÇAIS	ORCHESTRES CANADIENS	23h08 23h35
01h08	FERMETURE				FERMETURE			
01h33	PENSÉES DE LA NUIT						FERMETURE	24h[illegible]5
01h38	FERMETURE							

VENEZ ICI-MÊME À CKSB - La station radiophonique du Manitoba français - VOUS PROCURER VOTRE DÉPLIANT "Horaire Hiver/Printemps 1978". Notre réceptionniste, Yvette Duval, se fera un plaisir de vous le remettre. Notre adresse:

CKSB - 607, rue Langevin, Saint-Boniface, Manitoba

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE CBWFT

SAMEDI

13 mai

9:00 HEIDI
Le Paradis perdu et retrouvé.
9:30 L'ILE DE ROBIN CRUZON
10:00 TEMPOREL
Le Portrait magique.
10:30 JOE LE FUGITIF
Le secret.
11:00 ES-TU D'ACCORD?
11:30 TELEJEANS
12:00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE
Rédacteur en chef: Paul Racine.
13:00 LES PEINTRES DU XVIIIe SIECLE
''La Pompadour demande à Boucher le nouveau décor de la vie''. François Boucher, peintre du roi, protégé de la Pompadour, célèbre dans son oeuvre la nudité de la femme. Il est le peintre de la mode. Documentaire réalisé par Frédéric Mégret. Narrateur: Jean Négroni
13:15 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC. Reporter sportif: Guy Ferron. Commentateur: Pierre Ladouceur. Réal.: André Latour.
16:00 BAGATELLE
17:00 LES HEROS DU SAMEDI
Extraits des Jeux tenus à Amos dernièrement. Badminton entre des jeunes de 10 à 14 ans.
18:00 GENIES EN HERBE.
Jeu-questionnaire. De Moncton
18:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme
18:35 ICI, AILLEURS
De Moncton. ''La Province acadienne''. Historique et analyse d'un projet d'une province acadienne pour les francophones du Nouveau-Brunswick.
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les demi-finales. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau
21:30 LA FEMME BIONIQUE
Avec Lindsay Wagner et Richard Anderson. ''Gagner, c'est l'essentiel''
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme.
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 POLITIQUE FEDERALE
Le Parti progressiste-conservateur.
23:10 CINEMA
Vacances à Yabba (Outback). Drame réalisé par Ted Kotcheff, avec Gary Bond, Donald Pleasance, Chips Rafferty et Sylvia Kay. Un instituteur dans un village d'Australie se promet un voyage à Sydney. En cours de route il perd son argent au jeu et se voit forcé de séjourner dans une région sauvage. Il se mêle à la vie rude et primitive d'une population hospitalière et participe à une chasse au kangourou (Australien 70)
1:00 CINE-NUIT
La Garçonne. Film réalise par Jacqueline Audry, avec Andrée Debar, Fernand Gravey et Jean Danet. Trompée par son fiancé quelques semaines avant son mariage, une jeune fille décide de se venger en se lançant dans une vie de débauche. Bientôt ses aventures amoureuses ne se comptent plus (Fr. 57)

DIMANCHE

14 mai

9:00 ROQUET, BELLES OREILLES
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
''La Découverte'' (1re de 2).
9:45 L'EGLISE EN PAPIER
''La Mort de Pierre et Paul''.
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
De la paroisse Saint-Michel-de-Bellechasse.
11:00 SECOND REGARD
''Le Congrès de l'ACEP''. L'Association canadienne de l'éducation pastorale vise à promouvoir la création d'un ministère de la créativité par le moyen de ''l'Education pastorale supervisee''.
13:00 D'HIER A DEMAIN
''Le Surréalisme'' (1re de 2).
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
D'Edmonton. ''Championnat du Canada de badminton''.
15:30 L'HEURE DES QUILLES
16:30 LE RENARD A L'ANNEAU D'OR
4e de 6: Trop orgueilleux pour accepter l'aide que lui offrent ceux qui l'aiment, Gilles se propose au riche notaire Lucassen comme régisseur de son exploitation forestière. Pendant ses longues absences. Lucassen-fils s'emploie à distraire Marie-Eve et Marcie.
17:30 CINE-MAGAZINE
18:00 AUX FRONTIERES DU CONNU
L'Ethologie (dernière de 3). ''Les Migrations''. La migration des oiseaux est un phénomène qui soulève beaucoup d'interrogations.
18:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme
18:35 TELESCOPIE
19:00 HEBDO
Une page de l'actualité manitobaine. Anim.: Maurice Auger. Réal.: Franckie Glickman.
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Mosaïque: Charles Aznavour: Avec les ballets de Brigitte Matteuzzi; Maxine Nightingale; Patrick Juvert; Jairo; Mia Martini; Fred Roby, ventriloque, et Charles Aznavour. Réal.: Bernard Lion. Prod.: TF-1.
20:30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grands Fleuves du monde: le Tage. Documentaire réalisé par Carlos Vilarbedo. Près de 1,000 kilomètres dont les deux tiers au Portugal. Lisbonne, construite sur les bords de son estuaire, est un des principaux ports de l'Europe du sud-ouest. Talavera, avec ses orangers et ses citronniers dans la plaine fertilisée par les eaux du fleuve. Aranjuez, célèbre par ses jardins et ses fontaines Tolède, centre touristisue, terre de la civilisation espagnole
21:30 LES BEAUX DIMANCHES
Carmina Burana. Oeuvre musicale de Carl Orff, réalisée par Jean-Pierre Ponnelle. Avec l'Orchestre symphonique de Munich, dir.: Kurt Eichhorn.
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Jean Ducharme
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:10 CINE-CLUB
Sindbad. Film réalisé par Zoltan Huszarik, avec Zoltan Latinovitch Margit Dayka, Eva Ruttkay et Erika [illegible]. Sur le point de mourir, Sindbad revit ses amours nombreuses mais frustrantes. Son amour de la nature est insatiable mais la mort est une amante amère (Hongr. 71)

LUNDI

15 mai

8:55 THE SUN RUNNERS
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Le feu d'artifice.
9:30 LES ORALIENS
Drôles de jardins.
9:45 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique''.
10:00 UNE FENETRE DANS MA TETE
10:15 VIRGINIE
Le Régime.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivière. ''Nutrition''.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Aménagement intérieur: comment choisir des bassins et des carreaux de céramique.
11:30 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
''L'Inspecteur''.
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Minou Petrowski interroge Marie-José Nat. L'importance du cinéma pour les femmes, les rôles féminins; sa vie de femme, d'épouse et de mère.
14:30 CINEMA
La Fille d'en face. Drame réalisé par Jean-Daniel Simon, avec Bernard Verley, Joel Barbouth et Marika Green.
16:00 BOBINO
16:30 ALEXANDRE ET LE ROI
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
''Les vainqueurs''.
19:30 GOLF: PAR 27
20:00 A CAUSE DE MON ONCLE
Luce attend un inspecteur de l'impôt sur le revenu et craint la faillite. Elle transforme la cuisine avec de vieux meubles pour faire croire à la pauvreté. Réal.: Louis Bédard.
20:30 SCENARIO
Fascination. Texte de Louise et Raymond Montpetit. (1re de 3). Un homme mystérieux poursuit Geneviève. Quels sont les motifs profonds qui le font agir de façon aussi bizarre? Réal.: Roger Fournier.
21:00 TELE-SECLECTION
Switch. Drame réalisé par Robert Day, avec Robert Wagner, Eddie Albert, Charles Durning et Jaclyn Smith. A la suite d'un coup monté, un homme est arrêté et inculpé d'un vol de diamants. Un ex-policier et un ex-détenu, associés dans une agence de détectives, recherchent des preuves de l'innocence du prévenu (USA 75).
22:30 TELEJOURNAL
Lecteur: Normand Harvey.
23:00 NOUVELLES DU SPORT
23:10 SCHULMEISTER: L'ESPION DE L'EMPEREUR
9e de 13 épisodes: ''La Dame de Vienne''.
24:10 CINEMA
Leonor. Drame réalisé par Juan Bunuel, avec Liv Ullman, Michel Piccoli et Ornella Muti. Un seigneur perd sa femme bien-aimée, Leonor et il épouse peu après la fille d'un vassal mais reste obsédé par le souvenir de Leonor. Au bout de dix ans, il fait la rencontre d'un inconnu qui lui propose de faire revivre la défunte (Fr.-hisp.-it. 74).

MARDI

16 mai

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
''Taille''.
10:00 YOU HOU
La Journée programmée.
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
''Madame l'araignée''.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''La Joaillerie''. (9e de 13).
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Bricolage: étagère suspendue.
11:30 ERREURS JUDICIAIRES
''Copie vraiment conforme''.
12:00 LE MONDE EN LIBERTE
''Les Kalaharis''. Les origines de ces étranges peuples du désert sont encore inconnues.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Match''. Un centre international non-gouvernemental qui a pour but la coalition féminine des ressources du Canada avec les besoins du Tiers monde.
14:30 CINEMA•
Banquignol. Comédie réalisée et interprétée par Robert Dhery, avec Colette Brosset et M. Lambert.
16:00 BOBINO
16:30 LES ANTIPODES
17:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les finales. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
''Twister, le taureau descendu du ciel''. L'histoire d'un taureau, vedette de tous les rodéos.
22:30 TELEJOURNAL
23:00 NOUVELLES DU SPORT
23:10 RENCONTRES
Invité: Paul E. Ohi. Ex-directeur général au Haut-Commissariat québécois à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, critique de sport de réputation mondiale, il a publié ''La Guerre olympique'', ''Les Gladiateurs de l'Amérique'' et ''Les Arts martiaux''. Entrevue: Wilfrid Lemoine. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.
23:40 PROPOS ET CONFIDENCES
Malcolm Muggeridge (2e de 4). Journaliste et écrivain britannique: son cheminement social et religieux. Réal.: Jean Faucher.
24:10 CINEMA•
Un goût de miel (A Taste of Honey). Drame réalisé par Tony Richardson, avec Dora Bruan, Rita Tushingham, Robert Stephens et Murray Melvin. Une femme et sa fille de 17 ans s'installent dans une chambre minable. A peine arrivée, la mère s'en va retrouver son ami, laissant sa fille toute seule. Celle-ci a alors une aventure avec un marin noir qui reprend bientôt la mer. La mère épouse son ami et la jeune fille loue une chambre qu'elle partage avec un homosexuel. Abandonnée par son mari, la mère revient auprès de sa fille (Brit. 61).

MERCREDI

17 mai

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Ali bobo.
9:30 LES ORALIENS
En attendant Francine.
9:45 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''.
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 VIRGINIE
Le secret de l'île.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Etre parents''.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Cuisine: muffins au son, avec Claudette Taillefer. Jeux d'enfants: fabrication d'un robot, avec Carole Léger. Soins de beauté: masques, avec Louise Latraverse.
11:30 MON PAYS, MES AMOURS
''Les Gens libres''. Des Métis de Rivière Rouge parlent du passé, de leurs goûts, revendications, situation sociale.
12:00 MINI-FEE
''Le Jeu de mille pattes''.
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Normand Mathon.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de Windsor (Québec). Information: le soin des pieds.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:0 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 A COMMUNIQUER
19:30 BASEBALL
Du Stade Olympique de Montréal, les Reds de Cincinnati recontrent les Expos. Commentateur: Guv Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Statisticien: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.
22:00 A COMMUNIQUER
22:30 TELEJOURNAL
23:00 NOUVELLES DU SPORT
23:10 REFLETS D'UN PAYS
De Rivière-du-loup. ''L'Exode de la population du comté de Kamouraska''. A cause du manque de travail, les familles se dirigent vers les grands centres. Invités: M. Gaston Lagacé du Centre des Services sociaux de Québec à La Pocatière; un commerçant, un agriculteur de Saint-Pascal et de jeunes chômeurs. - ''Les Ateliers du Grand-Portage'': centre de réadaptation pour adultes atteints d'un handicap physique, mental ou social. - ''Kiosque touristique''. Le bureau d'information touristique de Notre-Dame-du-Portage est le plus grand du genre au Québec. Invité: M. Yves Landry, du ministère du Tourisme. Rech.: Jean-Pierre Cloutier. Animatrice: Denise Roussel. Réal.: Claude Aubé.
24:10 CINEMA•
Don Camillo monseigneur. Comédie réalisée par Carmine Gallone, avec Fernandel, Gino Cervi et Gina Rovere. Don Camillo monseigneur, et Peppone sénateur, sont appelés à retourner dans leur village, à l'occasion d'un projet domiciliaire qui prévoit la démolition d'une chapelle (Fr.-it. 62).

JEUDI

18 mai

9:15 PASSE-PARTOUT
9:45 EN MOUVEMENT
''Bras''.
10:00 YOU HOU
Métiers et sports.
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Oenologie ou connaissance des vins''. (9e de 13).
11:00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
Design: simple manteau d'hiver, avec Luc Courchesne. Chronique auto: comment remplacer un pneu, avec Claire Durand.
11:30 CINEASTE DE LA FAUNE
''L'Anhinga''. Dans le parc des Everglades, en Floride.
12:00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Madeleine Gobeil interviewe Colette de Jouvenel, fille de l'écrain Colette. Elle nous parle de son enfance, de sa mlère, de la maison du Palais-Royal où vécut et mourut Colette.
14:30 CINEMA
Gorgo. Science-fiction réalisé par Eugène Lourie, avec Bill Travers, William Silvester et Vincent Winter. Des monstres préhistoriques apparaissent après l'éruption d'un volcan sous-marin.
16:00 BOBINO
16:30 LES CONTES DU TSAR
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les finales. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.
21:30 LES PIERRAFEU
''Lettre compromettante''.
22:00 DU TAC AU TAC
Comédie d'André Dubois. ''Je me souviens''. Mario retrace l'origine et l'évolution des Duquette. Il fait la lecture d'un volume relatant l'histoire de ses ancêtres. Réal.: Raymond Boucher.
22:30 TELEJOURNAL
23:00 NOUVELLES DU SPORT
23:10 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Policier réalisé par Marcel Bluwal, avec Claude Brasseur, Robert Berri et Jacques Seiler. ''Vidocq et compagnie''. La ''Confrérie des Vigilants'' dont fait partie le préfet de police oblige ce dernier à taire la mort du richissime baron Glükmann et à supprimer le service de Vidocq. Certain que le baron a été assassiné et le crime maquillé en suicide, Vidocq va quand même agir [**dernière**].
24:05 CINEMA•
La Loutre ou la Corde au cou. Drame réalisé par Joseph Lisbona, avec Jean Richard, Dany Robin, Magali Noël et Estella Blain. Malheureux en ménage, un homme rêve chaque nuit qu'il assassine sa femme. Il se rend chez un psychiatre où il retrouve un amour de jeunesse. Il décide alors de tuer sa femme et après s'être préparé un alibi, met son projet à exécution. Du moins le croit-il... (Fr. 65).

VENDREDI

19 mai

9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Les corbeilles de Philibert.
9:30 LES ORALIENS
''Le Tal retouvé''.
9:45 EN MOUVEMENT
''Conditionnement physique général''.
10:00 TAM-TAM
10:15 VIRGINIE
L'épouvantail magique.
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Cardiologie''.
11:00 PAYS ET PEUPLES
L'histoire, la géographie, l'archéologie et la musique de pays du Moyen-Orient. Le Yémen.
11:30 TEMOIGNAGES
Un clown dans la nuit.
12:00 SESAME
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Michel Gaumont.
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
France L'Abbé interviewe Sonia Côté, clown. - Minou Petrowski interviewe Marie-Claire Blais, auteur du livre ''Les Nuits de l'underground''.
14:30 LES ATELIERS
De Québec.
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
15:45 DU SOLEIL A CINQ CENTS
L'oeuf de Colomb.
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: Régional
18:30 CE SOIR: National
19:00 LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT
''Le démon de l'argent''.
20:00 ALLER-RETOUR
''L'Irlande''.
20:30 PRIX LOUIS-PHILIPPE-KAMMANS
Production de la Suisse. ''Rumeur''. Scénario de Pierre Koralnik et Walter Weideli. Enquête policière dans une petite ville à la suite de la mort d'un inconnu roulant a 90 à l'heure qui s'est fait abattre à deux cents mètres d'une forêt.
22:30 TELEJOURNAL
23:00 NOUVELLES DU SPORT
23:10 CINEMA
Les Centaures (The Honkers). Drame réalisé par Steve Ihnat, avec James Coburn, Lois Nettleton et Slim Pickens. Un homme court les rodéos, avec plus ou moins de succès. Aussi sa femme veut-elle divorcer. Le fils admire son père qui a réussi les premières épreuves du rodéo local. Mais victime d'un assaut brutal, mis en prison puis rescapé, l'homme se présente aux épreuves finales en mauvaise forme (USA 71).
1:30 CINE-NUIT
La Loi du milieu (Get Carter). Drame réalisé par Mike Hodges, avec Michael Caine, Ian Hendry et John Osborne. Un membre d'un gang criminel de Londres retourne à Newcastle, à l'occasion de la mort de son frère. Convaincu que celui-ci a été assassiné, il mène une enquête. La pègre locale s'inquiète et un chef de gang tente de le placer sur une fausse piste pour lui faire tuer un rival gênant (Brit. 71).

"V'là Vermette" de Roger Auger au Cercle Molière

"Un ton différent"



Roger Auger. Sa troisième pièce sur l'assimilation.

Depuis "Je m'en vais à Régina" et "John's Lunch", tous les amateurs manitobains de théâtre (et plus particulièrement du Cercle Molière) connaissent Roger Auger. Inutile donc de présenter ce Franco-manitobain, qui vit à Montréal depuis septembre dernier, et qui a signé "V'la Vermette", la dernière pièce montée par le Cercle cette saison. "V'là Vermette" est aussi la dernière pièce de Roger Auger sur la question de l'éternel problème de l'assimilation des Franco-Manitobains.

Cette fois, le ton de la pièce sera différent. "C'est un divertissement, avec en filigrane toujours le même message (l'assimilation), mais présenté d'une façon moins sérieuse. Il s'agit d'une comédie mélodramatique". Un mélodrame qui se déroule autour de Vermette, un sextuagénaire originaire d'un quelconque village franco-manitobains qui tient un commerce à Saint-Boniface. Mais Vermette est las de la vie qu'il mène et entreprend un voyage dans l'Ouest, duquel il tarde à revenir...

Selon son auteur, la pièce se divise en deux parties principales. La première se caractérisera par un "déroulement léger et rapide", alors que la deuxième partie apportera un ton plus sérieux, qui devrait témoigner de l'impossibilité qu'ont les personnages à communiquer entre eux. "En fait, explique Roger Auger, j'ai essayé d'écrire deux pièces en une, de telle sorte qu'il a cherché à donner, l'auteur compte beaucoup sur les comédiens et la mise en scène.

Je travaille dans l'isolement et participe très peu à la mise en scène. D'ailleurs, mes indications scéniques restent rares. Je ne suis pas un régisseur. L'écrivain est un simple maillon. Il faut laisser faire les choses et accorder sa confiance aux acteurs qui joueront devant les spectateurs".

Quant à nous spectateurs, il va bien falloir que nous fassions confiance à l'auteur, au metteur en scène, aux comédiens et aux décorateurs. Ou tout simplement au Cercle Molière.

bb

"V'là Vermette: du 12 au 20 mai, avec relâche le 15. Comme d'habitude, à 20 h 30 au CCFM, salle Pauline-Boutal. Prix des billets en semaine; adultes: $5.00 et $4.50; étudiants et âge d'or: $4.00 et $3.25.

V'la des artistes francophones hors Quebec



Une manifestation culturelle présentée dans le cadre du Forum national des francophones hors Québec, le 6 mai, à l'école Champlain, à Ottawa, a sans aucun doute été le clou de la fin de semaine.

Des artistes francophones issus de différents endroits du pays (le Québec exclu), ont su soulever l'auditoire avec leurs antiennes, leurs musiques et leurs chansons.

Etaient de la partie, Maurice Paquin, Donat Lacroix, François Lemieux, Gerry et Ziz, Marie-Paule Martin et Claire Faubert.

La chorale des "Intrépides" au Centre national des Arts

La chorale des Intrépides sous la direction de Marcien Ferland est une de quatre chorales invitées, par le Conseil régional Ottawa - Carlton de l'Association canadienne-française de l'Ontario, à chanter à l'Opéra du Centre national des Arts à Ottawa le lundi 22 mai, à l'occasion du Festival franco-ontarien.

En préparant ce concert, les organisateurs, MM. Charles Rhéaume et Henri Charbonneau "songeaient à une soirée musicale de haute qualité, mais aussi à un moyen d'exprimer la joie de vivre qui anime, malgré tout, tous les francophones du Canada".

Les Intrépides sont heureux de profiter de cette occasion pour faire valoir les oeuvres de quatre compositeurs manitobains: Marius Benoist, Gérard Jean, le père Martial Caron et Marcien Ferland.

Les quatre chorales invitées à ce concert sont: les chansonniers de Blackburn Hamlet (Ottawa); les Lucernaires de Hull (Québec); les Alino de Shédiac, (N.-B.); et les Intrépides de Saint-Boniface.

Les Intrépides ont élu récemment leur nouvel exécutif pour l'année 1978-79. Présidente: Mme Germaine Marion; vice-président: M. Louis Gareau; secrétaire: Mme Thérèse Lavoie; trésorière: Mme Jacqueline Rocan; conseillers: M. Louis Ferguson et Mme Heather Lamontagne; présidente-sortant-de-charge: Soeur Amanda Desharnais.

Germaine Marion

bloc-notes

•JUSQU'AU 18 JUIN - LE WINNIPEG ART GALlery présente une exposition des maîtres de la photographie: Stieglitz, Steichen et leurs successeurs. 67 photos en noir et blanc et 19 en couleurs seront exposées, retraçant l'histoire du 20e siècle.

Cette exposition est parrainée par l'"American Federation of the Arts". Winnipeg reste la seule ville canadienne à accueillir cette importante exposition.

• JUSQU'AU 20 MAI - UNE EXPOSITION DE peinture se tiendra durant cette période au Centre culturel de Sainte-Anne. Le thème en sera: "Les peintres et la peinture du Manitoba français". Le vernissage aura lieu le 6 à 20 h 30 et sera suivi d'un récital de musique classique [avec Line Gautron, Paul Freynet et Ginia Ostrowski].

•DU 12 AU 20 MAI - LE CERCLE MOLIÈRE présente la dernière pièce de Roger Auger "V'LA VERMETTE". Les billets sont en vente au CM [233-8053] et à la librairie Landry [233-3407].

•12 AU 14 MAI - ATELIER DE DANSE POUR adultes à Saint-Pierre-Jolys, organisé par les Gais Manitobains. Deux professeurs sont invités du Conseil canadien des arts populaires. Les cours offerts seront la gigue avancée et intermédiaire, la danse traditionnelle et les grands quadrilles.

•DU 13 AU 15 MAI - LES ÉPREUVES DU concours de musique du Canada [section Manitoba] auront lieu à 19 h au Canadian Mennonite Bible College, 600, avenue Shaftsbury à Winnipeg. L'entrée est gratuite, et le public de Saint-Boniface est cordialement invité.

C'est la sixième année que le concours se déroule au Manitoba. Le jury se compose des personnalités suivantes: les pianistes Martin Jones et Robert Weisz, le chef d'orchestre Boris Brott et la soprano Mary Morrison.

•14 MAI - L'ALLIANCE FRANCAISE DU MANItoba, en collaboration avec le réseau anglais de Radio-Canada, présente en récital William Aide, pianiste, à 15 h au Eva Clare Hall [School of Music, Université du Manitoba].

Le programme comprendra les pièces suivantes: sonates en ré majeur de Mozart; deux ballades et deux scherzos de Chopin; et de Debussy: six préludes [Livre II], Suite pour le piano et l'Isle joyeuse.

Notons que le récital sera enregistré et diffusé sur le réseau anglais de Radio-Canada à l'émission "Arts National", le 7 juin.

•14 MAI - "MANITO", UNE HISTOIRE DE COWboy racontée par M. Deniset-Bernier sera présentée au public le dimanche de 14 h 30 à 16 h 30 à la salle Dussault. Le cow-boy viendra lui-même, en personne, avec son cheval et ses pistolets.

•15 MAI - LE CONCERT ANNUEL DES ORCHEStres des écoles de Winnipeg aura lieu à la salle du Centenaire à 20 h. Un programme varié de musique classique et semi-classique sera présenté par l'orchestre junior [9 à 15 ans] et l'orchestre senior [16 à 20 ans]. Les jeunes musiciens suivants de Saint-Boniface y participeront: Bertrand Jamault, Nicole Gautron, Marie-Claude Brunet, Lise Turcotte, Alain Gautron et Lise Gautron.

Les billets peuvent être réservés au 233-6242 ou au 233-5929, voire le soir même, à l'entrée.

•14, 21 ET 28 MAI - LE WINNIPEG ART GALLERY offre une série de 3 concerts intitulée "Jazz à la carte" [en français dans le texte]. Le spectacle se déroulera à chaque reprise, entre 14 h et 16 h.

•17 ET 18 MAI- LE WINNIPEG ART GALLERY présente son festival de printemps, qui s'ouvrira le 17 à 15 h.

•17 MAI 1978 - A 19 h 30 , IL Y AURA UN concert à la salle Martial-Caron au CUSB. Ce concert sera présenté par un groupe de jeunes musiciens sous la direction de Mme R.-A. BERUBE, professeur de musique à l'Institut Pédagogique et, mettant en vedette LA CHORALE DE L'ECOLE TACHE.

Ce concert marque la fin d'un projet de leçon "LA CABANE A SUCRE", préparé par MADELEINE ROBIDOUX-KIRZINGER, professeur à l'Institut Pédagogique, avec la participation des étudiants de l'école Taché [3e, 4e, 5e, 6e années] et de l'orchestre d'enfants dirigé par Mme Bérubé [cet orchestre regroupe des étudiants de 7 communautés francophones du Manitoba].

•18 MAI - JOURNÉE INTERNATIONALE DES musées. L'entrée sera libre pour la plupart des musées, comme le Planétarium ou le Musée de l'homme et de la nature.

•21 MAI AU 4 JUIN - L'EXPOSITION "LES PEINtres et la peinture au Manitoba français" se tiendra pendant cette période au CCFM.



VOYEZ

Accroche-toi

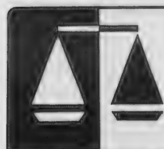
UN FILM DE BILLY GRAHAM

Il fera rire, pleurer, réfléchir

LE JEUDI 18 MAI, à 20 h

Institut collégial Louis Riel
585, Saint-Jean-Baptiste

Entrée libre - offrande volontaire



ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Avis aux candidats intéressés

L'École de droit de l'Université de Moncton offrira, à compter de septembre 1978, le programme de baccalauréat en droit coutumier (Common Law) entièrement en langue française.

L'Université accepte présentement les demandes des candidats intéressés à poursuivre des études en droit coutumier.

Les personnes qui désirent plus de renseignements ainsi qu'une formule de demande d'admission sont priées de s'adresser au:

Bureau du registraire
Service de l'admission
Edifice Taillon
Centre universitaire de Moncton
Moncton, N.-B.
E1A 3E9
Téléphone: 858-4113

Date limite des inscriptions: le 1er juin 1978

UN RAPPEL

La fondation radio Saint-Boniface Inc. est une organisation fiduciaire, sans but lucratif, qui prévoit l'administration de fonds variés dont les revenus sont destinés aux oeuvres religieuses, charitables et éducationnelles. Ces revenus peuvent être distribués sous forme de dons, de cadeaux, de bourses à des associations, à des corporations, à des étudiants et à toute autre personne ou organisme dont le but principal est de poursuivre des études, faire des recherches, ou tout autre travail s'y rattachant en vue de promouvoir l'épanouissement ou le développement de la langue et de la culture françaises dans la province du Manitoba. Sans toutefois y imposer des restrictions, la Fondation désire orienter ces études et ces recherches, du moins en partie, vers les communications humaines sous tous ses aspects.

Toute personne, société, ou association désireuse de recevoir un appui financier est priée de se procurer une formule d'aide financière en écrivant à:

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC.
CASE POSTALE 102 - SAINT-BONIFACE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA)
R2H 3B4

Les demandes reçues jusqu'au 31 mai seront étudiées par le comité des bourses et jugées selon leurs mérites.

films à la télé

Critiques préparées par une équipe spécialisée de l'Office national des Communications sociales. Evaluation à titre d'information: E: enfants; Ado: adolescents; A: adultes. (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

1,2,3,4,5,6,7 FAITES VOTRE (BON) CHOIX

Samedi, 13 mai

VACANCES A YABBA, Aust. Drame psychologique de T. Kotcheff. Les rudes vacances de Noël d'un instituteur dans l'arrière-pays australien. Oeuvre forte et percutante. Vision critique de moeurs dures. Mise en scène vigoureuse. A (3)

LA GARCONNE* **Fr. Etude de moeurs de J. Audry. Trompée par son fiancé, une jeune fille se lance dans la vie de débauche. Banal et artificiel. A(6)**

Dimanche, 14 mai

SZINDBAD, Hong. Drame poétique de Z. Huszarik. Alors qu'il va mourir, un coureur de jupons impénitent voit défiler dans son esprit les souvenirs de ses diverses conquêtes amoureuses. Charmes de l'existence évoqués dans une optique sensualiste. A (3)

Lundi, 15 mai

LA FILLE D'EN FACE. **Fr. Drame psychologique de J.D. Simon. Un garçon timide s'éprend d'une voisine au visage marqué d'une cicatrice. Etude romantique et pudique. Fines observations psychologiques. A (4) 14 h 30.**

LEONOR, Fr. Drame fantastique de J. Bunuel. Un seigneur veut se remarier mais reste obsédé par le souvenir de sa première épouse qu'il fait revivre par des formules magiques. Eléments fantastiques inscrits dans une évocation d'époque réaliste. Belle composition d'images. Interprétation de classe. A (3)

Mardi, 16 mai

14 h 30 BRANQUIGNOL* **Fr. Comédie burlesque de R. Dhery. Le fiancé d'une noble demoiselle donne une soirée en l'honneur de sa future belle-mère et fait venir de Paris une troupe de comédiens. Rythme et style excellents. A (4)**

UN GOUT DE MIEL, G.B. Etude psychologique de T. Richardson. Délaissée par une mère volage, une adolescente a une aventure avec un marin. Mise en scène sobre et expressive. Psychologie juste. A (3)

Mercredi, 17 mai

DON CAMILLO, **Monseigneur, It. Comédie de C. Gallone avec Fernandel. Le curé Don Camillo, devenu prélat, le maire Peppone, élu sénateur, continuent de s'affronter. Comédie sympathique et sans prétention. A (5)**

Jeudi, 18 mai

14 h 30 **GORGO**, G.B. Drame d'horreur de E. Lourie. Un monstre préhistorique apparaît à Londres et y sème la panique. Mise en scène élaborée. A (4)

LA LOUTRE, **Fr. Drame policier de J. Lisbona. Un homme croit avoir tué une ancienne amie en tentant d'assassiner sa femme. Intrigue confuse. A (6)**

Vendredi, 19 mai

LES CENTAURES* E.U. Drame psychologique de S. Ihnat. L'existence instable menée par un homme qui court les rodéos, affrontant les diverses épreuves avec plus ou moins de succès. Evocation vivante du contexte des rodéos dans l'Ouest. Photographie soignée. A (4)

LA LOI DU MILIEU, **G.B. Drame policier de M. Hodges. Un gangster londonien retourne dans sa ville natale pour enquêter sur la mort de son frère. Intrigue confuse et complexe. Climat sordide. A (6)**

CORRECTION

Et non, l'abbé François Xavier Kavanagh n'a pas conjuré le sort, comme nous l'espérions. En effet, une nouvelle erreur s'est glissée dans le texte de l'histoire "Monsieur l'abbé François Xavier Kavanagh", racontée par M. Henri Létourneau, parue la semaine dernière dans le journal.

A la fin de la 4e colonne, il manque la phrase suivante: "M. Jean LaFrénière, septuagénaire, demeurant à Saint-François-Xavier, me racontait il y a quelques années l'histoire que voici:".

Bien que cette omission ne nuise nullement à la compréhension de l'histoire, M. Létourneau tient à la rectification, car il ne veut pas apparaître comme ayant vécu lui-même l'anecdote dont il parle, au demeurant si admirablement.

La Rédaction

CONCOURS MLLE MANITOBA FRANÇAIS

Comme par les années passées, le concours de **"Mademoiselle Manitoba français"** se déroulera dans le cadre de la **Fête de la Saint-Jean-Baptiste** qui se tient chaque année à **La Broquerie** au mois de juin.

De nombreux prix seront décernés à l'heureuse gagnante, en particulier un voyage payé par CP AIR en plus de plusieurs autres prix.



Christine Bergeron
Mlle Manitoba français 1977

* ***Si vous désirez poser votre candidature***
* ***Si vous désirez présenter une candidate***
* ***Si vous désirez appuyer financièrement une candidature***

Veuillez vous adresser avant le 19 mai, à

ROSELYNE GAGNON
coordonnatrice
273, avenue Taché
Saint-Boniface, Man.

Tél.: 247-8947

SOIRÉE SOCIALE

26 MAI
CENTRE CULTUREL
340, boulevard Provencher

- ***Présentation des candidates et commanditaires***
- ***Musique par Rick McCarthy***

Le couronnement aura lieu le 4 juin en la salle Pauline-Boutal au Centre culturel.

CONDITIONS

1. **Chaque concurrente doit être résidente du Manitoba.**
2. **Elle doit être commanditée afin de participer au concours.**
3. **Elle doit avoir 17 ans ou plus.**
4. **Elle doit posséder une personnalité agréable et doit être attrayante.**
5. **Elle sera jugée d'après sa participation à la vie communautaire, ses passe-temps favoris, sa personnalité, sourire, politesse, cordialité, élégance.**
6. **Elle doit pouvoir converser facilement en français.**
7. **Mlle Manitoba Français est choisie pour une année, pendant laquelle elle doit participer à toutes les fonctions selon que le décrète la Société Saint-Jean-Baptiste.**
8. **L'inscription doit parvenir au comité responsable "Mlle Manitoba Français" au C.C.F.M., 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface, avant le 10 juin 1977 au plus tard.**

Nom et prénom: ------------------------

Adresse: ------------------------

Tél.: rés.: ------------------------

bur: ------------------------

Date de naissance: ------------------------

Parents: ------------------------
(Noms de famille) (Prénoms)

Education: Ecole secondaire: ----------------

Université: ----------------

Etudes spéciales en musique, art dramatique,

danse, langues: ----------------

Participation communautaire: ----------------

Passe-temps: ----------------

Talents: ----------------

Autres diplômes, prix, trophées: ----------------

Occupation: ------------------------

Employeur: ------------------------

Je désire m'inscrire au concours de Mlle Manitoba Français. Je, soussignée, m'engage à me conformer aux règlements du concours.

Signature: ------------------------

Commanditaire: ------------------------

Sainte-Anne-des-Chênes
avec Maria Arbez 422-8237

Bière et Saynètes. Imaginez des petites tables couvertes de nappes rouges et blanches avec au centre une chandelle allumée, une salle pleine à craquer (au moins 130 personnes), des spectateurs riant aux éclats, une atmosphère de gaieté folle qui fait du bien au corps, et vous aurez un peu un aperçu de ce qui se passait au Centre Culturel de Sainte-Anne, vendredi le 29 avril à 20 h.

"Bière et Saynètes"--L'idée de cette soirée fut conçue par quatre "grands esprits", Annette Charrière, Constance Tougas, Denise Dupas et Janine Tougas. Et du choc des idées jaillit la lumière!

Ces quatre en trouvèrent d'autres qui en intéressèrent d'autres. Le résultat: 26 comédiens en "herbe" présentèrent un spectacle formidable à faire mourir de rire! On a pu voir onze saynètes, courtes, appropriées et très bien interprétées. Dire qu'il existe tant de talent caché à Sainte-Anne! C'est incroyable.

Et les costumes alors! La petite fille **Nanane**, avec son suçon; mais au fait qui était Nanane? et les boules de Noël?? Les spectateurs crevaient de rire.....

Jamais dans l'histoire de Sainte-Anne on ne s'est tant amusé....Comme me disait par la suite un conseiller du village: "Ce soir-là, j'ai tout oublié, même les problèmes du conseil".

Tous furent chaleureusement remerciés par la présidente du Centre Culturel, Madeleine Mercier. Camille Légaré adressa un merci tout spécial à Janine Tougas qui était le **coeur** et la **tête** de cette soirée. Tous se levèrent pour applaudir Janine et ils lui chantèrent: "Ma chère Janine, c'est à ton tour, de te laisser parler d'amour".

Une autre soirée de culture manitobaine, une soirée d'amitié, de bonne entente, de plaisir entre paroissiens, entre gens de différents villages, et même, de différentes provinces, puisque parmi nous se trouvaient des personnes de l'Ontario et du Québec.

Je termine en félicitant tous les participants ainsi que les organisateurs de cette soirée!

Voici la liste des comédiens:

Camille Légaré, Simone Vermette, Paul Ruest, Lucienne Boucher, Roger Legal, Maurice Noël, Constance Tougas, Annette Charrière, Yves Vermette, Mimi Pattyn, Georges Moreau, Gilbert Dupas, Solange Normandeau, Janine Tougas, Francyne Lemoine, Robert Perrin, Guy Levesque, Florence Chaput, Georges Prescott, Laurette Joyal, Roland Laurencelle, Louis Champagne, Bernard Vermette, Thérèse Chaput, Denise Dupas, Jos Boucher, Jos Tougas.

Le prochain spectacle "Bière et Saynètes" aura lieu le 3 juin à 20 h 30 au Centre culturel. Bienvenue à tous nos amis!

Saint-Malo

Les animatrices des Kamsoks, des Guides et des Jeannettes ainsi que les Kamsoks seront au camp scout à Saint-Malo pour une journée de formation "campisme", le samedi 13 mai de 9 h 00 à 17 h 00. Il y aura des ateliers concernant la sécurité, les programmes de camp, la nourriture, le brélage (faire des tables et des chaises avec des noeuds) ainsi qu'une excursion.

La Broquerie
avec Jeannine Kirouac
424-5244 ou 424-5287

Dans une paroisse il y a des gens de tout âge: les enfants, les jeunes, les adultes, les personnes d'âge mûr et les personnes âgées, communément appelées les personnes d'âge d'or. C'est de celles-ci que je veux vous entretenir aujourd'hui.

C'est en 1973 que quelques personnes d'âge d'or de notre communauté ont commencé à se rencontrer une fois par semaine pour bavarder, jouer aux cartes et passer le temps ensemble. Petit à petit le cercle s'est agrandi et plusieurs autres se sont ajoutées au groupe. Durant l'hiver quatre jeunes dames de la paroisse ont obtenu un octroi pour travailler avec les personnes âgées. Ensemble elles ont fait des travaux à la main et organisé des petites fêtes récréatives. En somme, elles ont fini par former le Club de l'Amitié.

En 1977, ayant entendu dire que le gouvernement donnait des octrois, les gens de l'âge d'or ont demandé à M. Pierre Meunier de la SFM et Mme Fitch des Nouveaux Horizons de leur expliquer le programme et leur aider à former leur exécutif. Après avoir trouvé un local, ils ont fait demande de subvention. Cet argent servit à la rénovation du local et à l'achat de l'ameublement nécessaire. C'est alors que deux jeunes dames se sont jointes à eux, bénévolement, pour leur aider à aménager ce local et pour organiser des activités de tout genre.

A la fin de 1977, M. Zeph Audette est venu les voir pour les renseigner sur l'organisation provinciale. Ils décidèrent de se joindre à la Fédération des clubs d'âge d'or afin de pouvoir échanger et partager leurs idées et leurs découvertes.

Le Club de l'Amitié continue ses rencontres tous les mardis de chaque semaine pour s'amuser, jouer aux cartes, au bingo, au cribbage, au shuffleboard, aux billards, etc... Une fois par mois, ils vont au restaurant pour prendre un repas et se rendent ensuite à leur local pour fêter ceux et celles qui ont leur anniversaire de naissance durant ce mois. Le jeudi de chaque semaine, ils se rencontrent pour faire de l'artisanat et des travaux manuels tels que le macramé, la céramique, la peinture, etc...

Au printemps, ils ont participé à "La cabane à sucre" avec des personnes des Clubs d'âge d'or appartenant à la Fédération. Ce fut une journée mémorable pour parler et se divertir ensemble et où une atmosphère de franche gaieté régnait.

Le Club de l'Amitié participe aussi aux Jeux d'âge d'or: au tournoi local, aux semi-finales à Saint-Malo et aux compétitions finales à Steinbach. Enfin on peut dire que nos participants nous ont fait honneur. Ce fut vraiment du plaisir pour tous.

Une grande variété d'objets fabriqués à la main ont été mis en exposition mardi dernier dans leur local. Ceux qui sont venus leur rendre visite à cette occasion ont eu un avant-goût du grand bazar qui aura lieu à l'automne.

Le Club tiendra une vente de pâtisseries (la première du genre à La Broquerie) le premier dimanche de juin à la salle Roy, immédiatement après chaque messe. Il est certain que les paroissiens, parents et amis, sauront les encourager dans cette activité spéciale.

Toutes ces activités et toutes ces parties de plaisir prouvent que ces rencontres permettent aux personnes âgées de demeurer jeunes de coeur. Voilà ce qu'on appelle l'art d'avancer en âge sans vieillir!

Saint-Boniface

Les caisses populaires: Deux nouveaux édifices en construction

Precieux-Sang

C'est par le coup de pelle traditionnel que les dignitaires de la communauté et de la caisse populaire du Précieux-Sang lançaient le projet de construction de leur nouveau local, au 157-159 de la rue Marion, mercredi le 3 mai dernier.

Une réception au local actuel suivit la cérémonie. Parmi les invités on remarquait les membres des trois comités de la Caisse, les employés et les membres du comité de construction, l'architecte Rudy Friesen, M. Barg, l'entrepreneur et le conseiller Robert Bockstael.

L'actif de la Caisse se chiffre par près de ($3,000,000.00) trois millions. Cette jeune Caisse de 20 ans seulement, et comptant plus de mille membres, se fixe comme objectif de fin d'année un actif de quatre millions.

Le nouvel édifice offrira à ses membres un service additionnel tout nouveau, celui de "guichet pour les chauffeurs".

Les travaux de construction dureront environ cinq mois et dans l'intervalle, la Caisse continuera à vous servir dans ses locaux actuels, lesquels sont situés à l'arrière du lot au 159, rue Marion.

La direction prie ses membres et le public de bien vouloir accepter ces incommodations temporaires avec sérénité, et pour sa part, le personnel de la Caisse redoublera d'ardeur, si cela est possible, dans l'accueil qu'il vous fera.

La "coopération" est le mot d'ordre à la caisse du Précieux-Sang. L'union fait la force.

Le conseiller Robert Bockstael et la gérante Thérèse Fillion assistaient le président de la Caisse, Georges Forest à ce premier coup de pelle.

Première rangée, de gauche à droite: André Robin, Gertrude Rowan, Hélène Bulger, Robert Bockstael, Georges Forest, Thérèse Fillion, Jules Boisjoli, Marcel Lécuyer. Deuxième rangée, de gauche à droite: Mechtilde Dupuis, Nicole Michaud, Roméo Dugas, Mathias Gagnon, Harold Barg, Rudy Friesen [architecte], David Côté, Louis Gareau, Maurice Péloquin.

Parc-Windsor

Le 5 mai dernier a marqué le départ de la construction de la Caisse populaire du Parc Windsor au centre d'achat Cottonwood, à l'angle des rues Autumnwood et Cottonwood. Les nouveaux bureaux pourraient être ouverts au public au début du mois de septembre.



Sur la photo on remarque, de gauche à droite: Gérald Guillou, membre du comité de construction, Georges Provost, échevin de la ville de Winnipeg, Lucien Lussier, président de la Caisse populaire, Me Rénald Guay, président de la Centrale des caisses populaires, Georges Marion, contracteur, François Tétrault, gérant et Maurice Cadieux, membre du comité de construction.

Saint-Boniface

Départ de Fernand Lévesque pour le Brésil

Le lundi 1 mai, Fernand Lévesque quittait Saint-Boniface pour un court séjour dans sa famille à Montréal, après quoi il s'envolera vers Sao Luis, état de Maranhao, Brésil. C'est une petite ville d'un peu plus de cent mille habitants, la plupart fonctionnaires et commercants, située sur la côte de l'océan Atlantique et pas tellement loin de la bouche de l'Amazone. C'est donc un climat équatorial, avec beaucoup de pluie en certains temps de l'année, ce qui rend les chemins inpraticables, et une chaleure torride durant les mois d'été. On peut donc dire que Sao Luis est le point de rayonnement pour l'activité missionnaire de plusieurs prêtres et religieuses, orginaires des diocèses de Nicolet et Sherbrooke, qui oeuvrent dans de nombreuses localités de l'état.

Fernand a déjà passé quatre mois en cet endroit durant ses vacances de 1977, ce qui lui a permis d'apprendre le portugais et de se familiariser avec l'activité pastorale des missionnaires canadiens. Il connaissait déjà l'espagnol; de fait il a accompagné à trois reprises des groupes d'étudiants du collège de Saint-Boniface venus au Mexique pour des stages d'apprentissage, où il s'agissait principalement de vivre avec les gens. On n'est donc pas surpris qu'au contact des Brésiliens le goût de la mission lui soit revenu. L'évêque de Sao Luis lui demande de vivre avec un groupe de huit séminaristes qui font leur apprentissage et leur formation en s'intégrant dans certains projets pastoraux du milieu. De plus il y a des besoins au niveau du ressourcement spirituel et l'engagement chrétien. Fernand saura bien épauler toutes initiatives en ce domaine, et spécialement l'oeuvre de l'oasis que dirige les soeurs de l'Assomption en banlieue de Sao Luis.

A leur dernière réunion qui avait lieu à la maison des Pères Blancs, les prêtres de la Zone urbaine française ont voulu témoigner leur reconnaissance à ce Montréalais Jésuite pour treize années de ministère bien rempli en terre manitobaine, et nous lui souhaitons d'y revenir si les événements venaient à le rappeler au pays. Nous avons pensé rendre publique le texte qui a été lu en la présence du père Lévesque afin qu'encore un plus grand nombre de gens puissent s'unir à l'éloge que nous avons voulu lui faire au moment de son départ. Il se lit comme suit:

Les prêtres de la Zone urbaine française veulent exprimer leur amitié au père F. Lévesque qui nous quittera bientôt pour au moins un an et demi de travail missionnaire à Sao Luis, Brésil. Le père Lévesque a oeuvré à Saint-Boniface pendant 13 ans comme professeur de bible au Collège universitaire. En plus d'avoir enseigné à de nombreux étudiants, il a parcouru les différentes régions du Manitoba pour donner des cours aux adultes. Il vient de terminer au Précieux-Sang une série de 5 sessions. Il a été tour à tour, conférencier invité pour des groupes qui voulaient se ressourcer, animateur de retraites aussi bien dans le nord que dans le sud du Manitoba et dans d'autres provinces. On le connait aussi comme prêtre impliqué dans l'organisation "Développement et Paix" depuis ses débuts, et sa contribution dans ce domaine est connue de tous. Il a de plus travaillé avec les immigrants et les a soutenus durant leur adaptation. Il était toujours prêt à aider dans les paroisses en fin de semaine et durant les vacances. Le Père Lévesque manquera certainement aux prêtres; ils pouvaient compter sur lui alors qu'ils devaient vaquer à d'autres responsabilités ou simplement se reposer.

Etant donné tout cela, et bien d'autres responsabilités qu'il serait trop long de mentionner, je propose qu'un vote de remerciement et d'appréciation soit pris par l'assemblée des confrères. Et qu'en l'honneur de Fernand Lévesque un gâteau fraichement décoré, et sur lequel est inscrit "bon séjour au Brésil", soit dégusté avant que nous lui serrions la main une dernière fois avant son départ".

Louis Laurencelle

Les gagnants du tirage, au THÉ-BAZAR, le 23 avril furent: 1er prix, Monsieur GAMBY, 2e prix, Madame DESILETS, 3e prix, Madame TOUPIN.

Félicitations aux heureux gagnants, et merci à tous ceux qui nous ont permis de faire de cette journée un vrai succès.

L'Association des parents et maîtres de l'école Marion va présenter un bazar jeudi, le 8 juin, pour réaliser des profits qui seront destinés à l'achat de livres, et pour subventionner les activités des élèves dans divers secteurs. Il y aura vente de pâtisseries, etc., ainsi que des jeux de tous genres. Le bazar aura lieu à l'école Marion, de 13 h 30 à 15 h 30, et le soir de 19 h 00 à 21 h 00.

Le Conseil scolaire de Saint-Boniface tiendra sa réunion régulière, le mardi 16 mai à 19 h 30 dans la salle du Conseil, Bureau de l'administration, 50, chemin Monterey, Saint-Boniface, Manitoba.

"Un cours de yoga sera offert du 27 mai au 4 juin au Collège de Saint Boniface. Ce cours d'une semaine est commandité par la 'Hatha Yoga Teachers' Association' de Winnipeg et sera animé par Swami Mahadevenanda (Directeur du Sivananda Ashram Yoga Camp de Montréal). A la suite de cette semaine d'étude, un certificat pourra vous être remis. Le coût est de $50.00. Si vous avez déjà suivi des cours de yoga, soyez les bienvenus parmi nous. Pour plus de renseignements, téléphonez au 256-1743 (en français) ou 475-0519 (en anglais)."

Saint-Vital

Notre pré-maternelle offre pour l'année 1978-79, deux programmes pour enfants francophones - un pour ceux de trois ans, l'autre pour ceux de quatre ans. La soirée d'inscription et d'information aura lieu le mercredi 17 mai à 20 h, dans la classe 9 à l'école Norberry, 900, chemin St-Mary (entrée rue Molgat).

Ce soir-là, vous aurez l'occasion de rencontrer notre jardinière, d'avoir un aperçu du programme offert, d'examiner la classe et de rencontrer les parents des autres petits.

Comme invitée spéciale, Nicole Muir, orthophoniste, parlera du développement du langage chez l'enfant, et des problèmes de l'apprentissage d'une langue minoritaire.

Pour plus de renseignements, téléphonez à Odile King au 475-8681.

Merci beaucoup,

Odile King,

Secrétaire des Tournesols de Saint-Vital Inc.

Ile-des-Chênes

L'assemblée annuelle du Comité Culturel de l'Ile-des-Chênes s'est tenue le 30 avril au Centre Récréatif. Parmi les réalisations de l'année, notons la participation au projet "étudiants-animateurs"; les sessions d'activités pour enfants; les prix d'excellence offerts aux classes de français; la présentation d'une candidate au concours Mlle Manitoba français, les cours de conversation française; la participation aux diverses rencontres régionales et provinciales, et la mise sur pied d'un projet historique.

La présence de Mme Denise Chevrier-Ferguson du ministère des Affaires Culturelles, et celle de Mme Denise Bernardin, coordonatrice culturelle, ont été très appréciées.

Mme Hélène d'Auteuil et son équipe profitèrent de la réunion annuelle pour expliquer un programme d'activités et de sorties qui sera offert aux enfants cet été. Pour plus de renseignements, composer 878-3064.

Le projet du recueil historique a été confié à un sous-comité qui recherchera et compilera toute documentation valable. Que toute personne pouvant fournir des renseignements, photos, etc. sur les débuts et le développement de notre communauté veuille bien communiquer avec Achille Trudeau au 878-2889.

Les nouveaux membres élus pour un mandat de deux ans sont: Monique Molin, Joanne Dupuis, Pat Cyr, Joanne Lachance, Mmes Cécile Bérard et Annette Demarcke. Nous leur souhaitons la bienvenue et nous remercions cordialement Dolorès Laurendeau pour les nombreux services qu'elle a rendus durant les quatre dernières années.

La partie récréative de l'assemblée a été confiée à la Famille LaRoche de Saint-Malo, dont les membres ont interprété un choix de pièces de leur répertoire. Ils ont su communiquer à l'auditoire leur goût de vivre et de chanter. Bravo les jeunes!

Armelle Molin

Lorette



Voici l'équipe gagnante du trophée "GRAND AGGREGATE" pour la saison du curling 1977-78 dans la Ligue des femmes de la région de Lorette.

De gauche à droite: Isabelle Roch, Marie Landry, Lilliane Roy et Loree Kolly.

L'équipe des Braves de Lorette s'est jointe à la ligue Nicolet de balle dure de Saint-Boniface, auxquelle huit équipes participeront, à savoir: les équipes dont les noms sont, **Riels, Sabres, Cubs, Smokeys, Chevaliers de Colomb, Canadiens, Woodticks** et **Braves**. Les joutes de la Ligue commenceront le 15 mai à 19 h 00 sur le terrain de BURNS, à Saint-Boniface.

Date à retenir: grand tournoi de balle dure à Lorette le dimanche 4 juin. Pour de plus amples renseignements, appeler Carol Laramée au 878-3704, ou Marcel Roch au 878-3103.

La Division scolaire de Rivière-Rouge

Ci-dessous nous publions les photos des gagnants du concours de récitation de la Division scolaire de Rivière-Rouge.

Les participants étaient répartis à l'intérieur de trois catégories: la catégorie A qui était composée des élèves des classes française; la catégorie B formée des élèves des classes anglaises; et la catégorie C pour les élèves des classes d'immersion française.

Les éliminatoires eurent lieu à Sainte-Anne, le 13 avril, pour les élèves francophones, et à Lorette, le 20 avril, pour les élèves anglophones et d'immersion.

CATÉGORIE A (section française)



Nous remarquons, de gauche à droite première rangée, les premiers gagnants de la première à la douzième année: Marc MacDonald (Noël-Ritchot) et Suzanne Balcaen (La Broquerie); deuxième rangée, Monique Freynet (Sainte-Anne), Hélène Grégoire (Lorette), Rachel Mireault (La Broquerie) et Brigitte Léger (Noël-Ritchot).



Ont fini en deuxième place, de gauche à droite, première rangée: Vincent Léger (Noël-Ritchot), Mireille Fiola (Sainte-Anne) et Rachel Saint-Vincent (Noël-Ritchot); deuxième rangée: Raymond Campeau (Noël-Ritchot), Madeleine Arbez (Sainte-Anne) et Claude Fortin (Sainte-Anne).



Nous remarquons, dans la première rangée, de gauche à droite: Denis Desmarais (Lorette) et Nicole Cenerini (Noël-Ritchot); deuxième rangée: Christine Boulianne (Sainte-Anne), Carole Therrien (La Broquerie), Paulette Fournier (La Broquerie) et Suzanne Lavack (Sainte-Anne) qui ont toutes mérité des mentions honorifiques.

CATÉGORIE B (section anglaise)



Nous remarquons, de gauche à droite, première rangée, les premiers gagnants de la première à la douzième année: Patti Kustorak (Lorette), Marc Loiselle (Lorette) et Lise Grossman (Lorette); deuxième rangée: Sandra Jorgenson (Sainte-Anne), Ingrid Buss (Sainte-Anne) et Nicole Horvath (Lorette).



Ont fini en deuxième place de gauche à droite, première rangée: Fernand Comeau (La Salle), Linda Buss (Sainte-Anne) et Barbara Giesbrecht (La Salle); deuxième rangée: Rachel Montsion (Lorette), Philippe Savoie (Lorette) et Yvonne Leclair (Sainte-Anne).



Nous remarquons, de gauche à droite, première rangée: Shawn Lavallée (La Salle) et Dervela Perry (Sainte-Anne); deuxième rangée: Michael Mitosinka (Lorette), Laura Sweeney (La Broquerie) et Joanne Arbez (La Salle); troisième rangée: Jocelyne Freedy (Sainte-Anne), Susanne Kayser (Sainte-Anne) et Kim Vincent (Sainte-Anne), qui ont toutes mérité des mentions honorifiques. ques.

CATÉGORIE C (immersion)



Nous remarquons, de gauche à droite, les premiers gagnants de la première à la sixième année. Première rangée: Laura Van Gorp (Ile-des-Chênes); deuxième rangée: Nancy Watts (Saint-Norbert) et Tammy Dyrland (Saint-Norbert).



Les finissants de deuxième place, de gauche à droite: Lizanne Rozière (Saint-Norbert), David Dusitar (Ile-des-Chênes) et Jay Kojima (Saint-Norbert).



Nous remarquons, de gauche à droite, première rangée: Megan Cooley (Saint-Norbert) et Bruce Monroe (Saint-Norbert); deuxième rangée: Donna Van Gorp (Ile-des-Chênes), qui ont tous mérités des mentions honorifiques.

Direction biblique
avec le pasteur Ken Seburn

Il existe, de nos jours, un intérêt toujours grandissant concernant la question de la vie après la mort. Il se manifeste dans les recherches qui se font actuellement à propos d'expériences que l'on peut qualifier de 'quasi-mortelles'. Il y a même des cas bien documentés où les sujets étaient morts du point de vue médical. Se basant sur ces évidences, on a construit des théories sur l'existence et la nature de la vie post-mortelle. Mais, les expériences relatées ressemblent beaucoup à celles produites par les drogues ou par un manque d'oxygène au cerveau, ce qui nous porte à croire qu'elles pourraient être une illusion du Malin. On croit ce que l'on veut croire.

D'autre part, certains croient que même si l'on meurt, le corps peut être ranimé s'il a été gelé au moment de la mort. Ainsi la cryogénie (production des basses températures) devient populaire. Inutile de dire que cette confiance en une vie future, grâce à la science, n'est pas bien fondée.

Mais que dit la Bible à ce sujet? Elle déclare que "l'heure viendra où ceux qui gisent dans leur tombe en sortiront à l'appel de sa voix; ceux qui auront fait le bien ressusciteront pour la vie, ceux qui auront fait le mal, pour la damnation" (Jean 5:28, 29, Bible de Jérusalem). C'est Jésus-Christ qui parle et nous assure la vie éternelle, non pas par les hallucinations de cerveaux désoxygénés ou par les calculs hasardeux de la science, mais par une démonstration personnelle vécue, car il dit, "Parce que je vis...vous vivrez (aussi)" (Jean 14:19). Notre résurrection à la vie éternelle se base uniquement sur la sienne. Possédez-vous cette confiance et cette vie?

Adresser toute correspondance à:

DIRECTION, CASE 142
SAINT-BONIFACE
R2H 3B4

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JEAN DÉSIRÉ LEDOYEN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, plombier, retiré.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba R2H 0T4 le ou avant le 19 juin 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour de mai 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU, HELEN TROTTIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de feu Jules Emile Trottier, de la ville de Thunder Bay, en Ontario, chauffeur, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 6 juin, 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de juin, 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

nécrologie

M. Paul ROBERT

Le 18 avril 1978 est décédé à l'hôpital Miséricorde, à l'âge de soixante-trois ans, M. Paul Robert de 10, chemin Nipigon, Parc Windsor.

Il laisse dans le deuil, son épouse Laura (née Bourbonnière), son fils Roland et sa bru Bernadette; deux petits-enfants, Charmaine et Richard; et deux frères, Joseph du Parc Windsor et René de Saint-Vital.

Les prières furent récitées en la Basilique de Saint-Boniface, le 20 avril suivies de la messe présidée par M. l'abbé Claude Blanchette et concélébrée avec le père Gérard Jolicoeur. Les porteurs étaient six des neveux du défunt: Denis et Terrence Robert, Aurèle et Tom Bourbonnière, Raymond Lemay et Gilles Ferland, qui fit aussi les lectures.

Après le service, les parents et amis se rendirent au Centre communautaire du Précieux-Sang pour rencontrer la famille.

L'inhumation se fit dans le cimetière Green Acres, le vendredi matin.

Parents et amis garderont de Paul Robert un très bon souvenir.

REMERCIEMENTS

La famille de Paul Robert remercie tous les parents et amis de leurs témoignages de sympathie, soit par des offrandes de messe, de fleurs, soit par leur présence aux prières et aux funérailles.

Un merci spécial à Sr Agathe Dorge et Mme Delionnet pour ses beaux chants ainsi qu'à l'organiste, Mme Gabrielle Desaulniers et à Gertrude Gagné et Dolorès Dupas pour avoir servi le goûter.

REMERCIEMENTS

La famille Meunier remercie les parents et les amis qui sont venus prier et offrir des sympathies à l'occasion de la messe d'adieux, pour Mme Marie Meunier, décédée à l'âge de 96 ans.

Mme Georges MARCOUX

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille de Mme Georges Marcoux (née Annie Simard) décédée à l'âge de 72 ans, le 25 avril dernier, à l'hôpital Saint-Antoine du Pas, où demeure sa fille Anita.

Mme Marcoux fut blessée dans un accident de voiture alors qu'elle se rendait chez sa fille. On la transporta d'urgence à l'hôpital. Remise de son accident, elle s'installa chez sa fille. Quelques jours plus tard, elle fut emportée par une crise cardiaque.

Elle fut précédée dans la tombe par son mari en 1976. Elle laisse dans le deuil 9 filles et 3 garçons qui l'avaient bien secourue dans ses besoins.

M. et Mme Michel Chaudouet (fille et gendre) méritent notre admiration et nos félicitations pour les soins prodigués à son égard. Un bel exemple à souligner.

Mme Marcoux était un membre très actif de diverses oeuvres paroissiales: membre de l'exécutif de la première association française de Parents et Maîtres fondée en 1951 et membre actif, en charge du spirituel de la Ligue des Femmes Catholiques. Elle participa à la fondation de l'Age d'Or de Lorette. Elle avait accepté, en 1974, d'être la Présidente fondatrice du Comité culturel de Lorette.

REMERCIEMENTS

Les 12 enfants de Mme Georges Marcoux désirent remercier tous les parents et amis qui leur ont montré de la sympathie à l'occasion du décès de leur mère.

Un merci spécial à M. le curé R. Prescott, aux religieuses, à la chorale et aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques pour leur goûter.

M. Phéliza DUPUIS

A l'hôpital Princess Elizabeth le 12 avril, à l'âge de 79 ans et 10 mois, M. Phéliza Dupuis du 291, rue Goulet, Saint-Boniface rendait son âme a Dieu après une longue maladie.

Il laisse dans le deuil son épouse Fabiola (née Fillion), huit garçons: Jean-Marie (John) et Muriel de Fort-Whyte, Claude et Denise de Saint-Norbert, Phéliza jr de Fort Garry, Emmanuel et Thérèse de Saint-Catherines, Ontario, André de Niagara Falls, Ontario, Edouard et Marge de Medicine Hat, Alberta, Noël de Surrey, C.-B., Ovila de Vancouver, C.-B. ainsi que sept filles: Anita et Fernand Durand de Willow Bunch, Saskatchewan, Carmel et Henri Kaz d'Edmonton, Alberta, Gabrielle Smith de Charleswood, Marie-Jeanne et Roger Péloquin de Delta, C.-B., Rose-Marie et Denis Dubois d'Edmonton, Alberta, Gisèle et Jack Morris de Burnaby, C.-B. et Gloria de Burnaby, C.-B.; un frère, David de Saint-Boniface, trois soeurs: Soeur Louisa Dupuis, sj d'Edmonton, Alberta, Mme Amanda Goddu de Vancouver, C.-B. et Mme Marie-Anne Fillion de Saint-Malo; 46 petits enfants et douze arrière-petits-enfants.

M. Dupuis fut précédé dans la tombe par deux filles: Germaine âgée de 20 ans en 1950 et Florianne Pétrin âgée de 31 ans en 1958.

Les prières furent récitées le vendredi soir au *salon funéraire Coutu par le* père Jean Provost qui remplaça le père Raymond du manoir Columbus. La messe des funérailles fut célébrée à 15 h 00 le 15 avril en l'église de Saint-Norbert par l'abbé Bernard Bélanger. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial, suivi d'un goûter à la salle du club communautaire.

Les porteurs étaient les petits-fils du défunt: Denis, Roger, Alphonse et Camille Dupuis, Michel Durand et Lance Smith.

La famille Dupuis désire remercier tous les parents et amis de leurs témoignages de sympathie, les fleurs, les cartes, les offrandes de messes et pour avoir assisté aux prières et aux funérailles. Merci à la chorale pour les chants et à l'abbé Bélanger pour les belles cérémonies bien appréciées de tous.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU ROSA FORTIER, du village de Saint-Léon, au Manitoba, célibataire.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 201-185, boul. Provencher, casier postal 36, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 15 juin, A.D. 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour du mois de mai, A.D. 1978.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

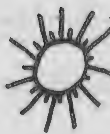
EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LOUIS DELAQUIS, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, vétérinaire, retraité, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession mentionnée ci-dessus, devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4 le ou avant le 19 juin 1978.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour de mai 1978.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.

La Page de Bicolo ...





Allo! les amis.
Dimanche la fête de toutes nos mamans.
Disons-leur merci et joyeuse fête des mères!

Bicolo!

Choisis parmi les mots suivants et complète ce poème.

Enchantes, mieux, joyeux, aussi, jolie, maman, ruisseau, chérie, aime, aujourd'hui.

POÈME

Un oiseau c'est ________
Une ______ c'est ______

Une fleur est ______
Toi, maman ______

Un ________ chante
Toi, tu m' ________

Je t'____, maman ______
Bonne fête, ________

Réponse: *Poème*
Joyeux, maman, mieux, jolie, aussi, ruisseau, enchantes, aime, chérie, aujourd'hui.

Joli gâteau pour la fête des mères.

Pour faire une belle surprise à maman, prépare-lui

LE GATEAU MARGUERITE

Voici ce dont tu as besoin:

2 gâteaux ronds, d'environ 9" de diamètre (avec ta recette préférée ou un mélange à gâteau, de préférence blanc).

Une recette de "Glace Mousseuse"

2⅔ tasses de noix de coco

Colorant alimentaire vert

1 boîte d'ananas écrasés et égouttés.

Voici les instructions:

Découpe le gâteau en suivant bien le dessin ci-contre.

Place chaque morceau sur un carton solide recouvert de papier d'aluminium. Recouvre chaque partie avec la glace.

Mets des lisières de papier ciré entre les morceaux avant de les recouvrir avec la glace.

Recouvre tout le gâteau.

Colorie ½ tasse de noix de coco avec le colorant vert et étends-le sur la tige et les feuilles. Saupoudre le reste des noix de coco sur les pétales. Dépose les ananas au centre de la fleur.

Enlève les morceaux de papier ciré et voilà une jolie fleur qui se mange bien et qui fera grand plaisir à maman!

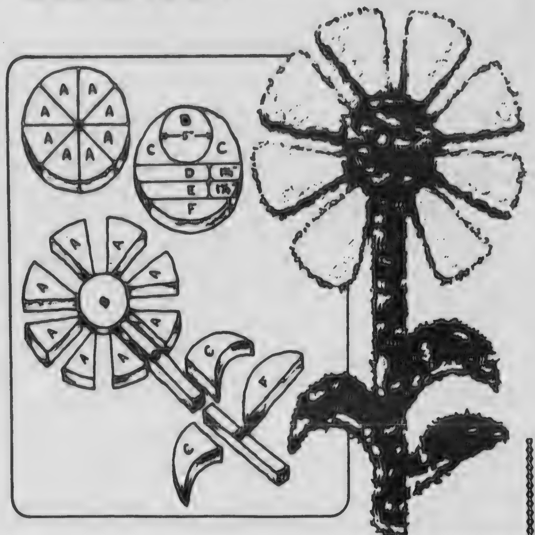
Bonne chance!
Bicolo

BRICOLAGE



Pour la fête des mères, tu peux faire ce centre décoratif. Il te faut un carton, du papier de couleur, une paire de ciseaux et de la colle.

Découpe le tronc de l'arbre environ 1 pied de hauteur. Coupe des petites feuilles et des fleurs en papier de couleur, colle-les à l'arbre. Pour le pied de l'arbre coupe un demi-cercle en carton. Fais une entaille de 3/4 pouce dans le tronc et dans le pied (sens du cercle) tel qu'illustré. Insère l'arbre dans le pied... et voilà tu as un beau centre de table.



GLACE MOUSSEUSE

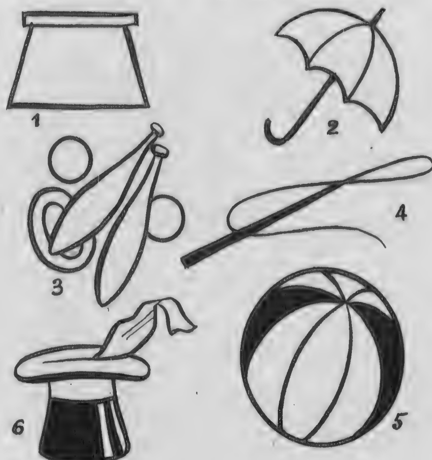
1 tasse de sucre granulé
1 blanc d'oeuf
3 cuil. à table d'eau froide
¼ cuil. à table de crème de tartre
Essence au goût.

Mettre dans la partie supérieure d'un bain-marie, le sucre, la crème de tartre, l'eau et le blanc d'oeuf non battu. Bien brasser pour faire fondre le sucre.

Placer le bain-marie au-dessus de l'eau bouillante et battre vigoureusement avec le batteur d'oeufs ou le malaxeur, jusqu'à ce que la glace soit assez consistante pour s'étendre sur le gâteau sans couler. Ajouter l'essence.

Cette semaine le cirque est à Winnipeg. Aimes-tu le cirque? Voici quelques jeux pour toi.

le cirque



1. E. . . . . .T
2. E. . . . . E
3. J. . . . . . .R
4. D. . . . . .R
5. O. . . .E
6. P. . . . . R

A QUI SERVENT CES OBJETS ?



DÉCOUPE ET REFORME L'ÉLÉPHANT

À COLORIER



LE CLOWN A PERDU SES LUNETTES OU SONT-ELLES ?

Réponses: A qui servent ces objets?
1- éléphant 2- équilibriste 3- jongleur 4- dompteur
5- otarie 6- prestidigitateur.

MON ÉCOLE

Bonjour!

Le 13 février, les classes de 5e et 6e années sont allés au Festival du Voyageur. De 10 heures à midi, on a eu beaucoup de plaisir. Il y avait des bisons, une patinoire et des glissades. Au "midway" il y avait la maison hantée, le "roundup", la marche sur la lune et beaucoup d'autres. A 12 h 30, on est allé à un atelier de chant. Ensuite on a mangé au "Club La Vérendrye" et on est retourné à Sainte-Anne.

Ton amie,
Lise Fiola
Ecole de Sainte-Anne

MEMBRE GAGNANT
No 4035 Nicole Petit, 7 ans
C.P. 113, Ile-des-Chênes



BICOLO SALUE LES NOUVEAUX MEMBRES DE SON CLUB

4787 Lionel R. Rosset, Saint-Claude
4788 Guy Nolette, Morris
4789 Micheline Gagnon, LaBroquerie
4790 René Lauzé, Saint-Jean-Baptiste
4791 Lynne Arbez, Saint-Claude
4792 Stéphane Chartier, Saint-Lazare
4793 Bernard Gérardy, Saint-Labre
4794 Craig Boychuk, Winnipeg
4795 Christine Malenchak, Transcona
4796 Alexandra Kiemeney, Transcona
4797 Jimmy Bowering, Transcona
4798 Gordon Delbridge, Transcona
4799 Sean Brown, Transcona
4800 Brenda Silva, Transcona
4801 Rano Jaukal, Transcona
4802 Tricia Mowdy, Transcona
4803 William Perekinczuk, Transcona
4804 Jason Wilson, Transcona
4805 Patrick Wright, Transcona

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta Carte de Membre. A chaque semaine un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....
Age: ....Grade: ....





100 SERVIETTES neuves

Seulement $4.00

PLUS 75c de poste et manutention. Fabriquées en fibres de coton et rayonne **NON TISSÉES.** Expédiées directement de l'usine. Magnifiques tons pastels. Jamais de charpie. **DES MILLIONS** sont vendues chaque année. Centaines d'usages. 9" x 12". **L'IDÉAL** pour **FERME, MAISON** et **ENTREPRISE.** Commande d'échantillon: 30 pour $2.25. **REMBOURSABLES.** Acceptons volontiers **CHEQUE, MANDAT OU ARGENT COMPTANT.**



PRIX POUR FORTES QUANTITES

- 200 pour $6.00
- 500 pour $15.00

Commandez tôt de:

IMPERIAL WORLD SERVICE
Boite 269, succursale
Snowdon Montréal, P.Q.

20 ANS DE SERVICE PAR COMMANDES POSTALES

TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au bureau régional des approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C. 0P6 et portant l'indication:

Construction d'une station radiogoniométrique très haute fréquence à Sioux Lookout (Ontario)

seront reçues jusqu'à 15 h, heure d'été du Centre, - le 26 mai 1978 pour: la construction d'une station radiogoniométrique très haute fréquence à l'aéroport de Sioux Lookout (Ontario).

On peut se procurer les plans, devis et documents contractuels en envoyant à Transports Cana da, Agent régional des approvisionnements, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6, un chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada

Les soumissions doivent être adressées en DUPLICATA sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées du dépôt de garantie tel qu'indiqué dans les documents contractuels

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions

D.A. Lane
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne des transports aériens

TRANSPORTS CANADA

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au bureau régional des approvisionnements, Transports Canada, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6 et portant l'indication:

Construction d'une station radiogoniométrique très haute fréquen[illegible]ynn Lake (Manitoba)

seront reçues jusqu'à 15 h, heure d'été du Centre, - le 26 mai 1978, pour la construction d'une station r[illegible]iométrique très haute [illegible]ence à Lynn Lake (Manit[illegible]

On peut se procurer les plans, devis et documents contractuels en envoyant à Transports Canada, Agent régional des approvisionnements, 6e étage, 125, rue Garry, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6, un chèque visé de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les soumissions doivent être adressées en DUPLICATA sur les formules fournies par le Ministère et doivent être accompagnées du dépôt de garantie tel qu'indiqué dans les documents contractuels.

Le Ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

D.A. Lane
Administrateur, région du Centre
Administration candienne des transports aériens



Un programme de prêts personnels à taux réduit pour économiser l'énergie

L'économie d'énergie, ça peut se calculer en argent, mais ça demande presque toujours un investissement considérable au départ. C'est pourquoi à la Banque de Montréal, nous avons élaboré une nouvelle politique de prêts personnels, le programme prêt-à-économiser qui vous aide à faire des économies de deux façons différentes. Vous profitez d'abord d'un prêt pour économiser l'énergie et vous obtenez en plus un taux réduit, c'est-à-dire **un taux d'intérêt moins élevé que le taux courant des prêts personnels.**

Prêt-auto: prêt-à-économiser... l'essence

Si vous croyez qu'il vous faudrait une voiture, neuve ou usagée, qui consomme peu d'essence, nous sommes prêts à vous aider. Si le modèle que vous avez choisi ne remonte pas à plus de 1975 et fait au moins 22 milles ou 35 km au gallon en moyenne combinée ville et grand-route, vous obtiendrez une réduction du taux d'intérêt de votre prêt-auto.

Prêt-maison: prêt-à-économiser... le chauffage

Si vous désirez faire des rénovations à votre maison pour réduire vos frais de chauffage, rappelez-vous notre programme prêt-à-économiser. Nous sommes prêts à vous aider à faire des économies d'énergie, quel que soit l'âge de votre maison. Nous pouvons aussi vous accorder un taux d'intérêt moins élevé sur votre emprunt que le taux courant des prêts personnels.

Ce programme spécial de prêts à taux réduit prend fin le 10 juin 1978.
Parlez-en au directeur de votre succursale.

Vous êtes assuré de la plus entière discrétion.
Renseignez-vous aussi sur notre plan d'assurance-invalidité.



une initiative
ÉNERGIQUE
de la Banque de Montréal

La division scolaire La Montagne no 28

Saint-Claude:
- 1- musique et 3e année
- 1- 6e année
- 1- mi-temps - 7e année

Notre-Dame Élémentaire:
- 1- 1e année

Notre-Dame Coll:
- 1- mi-temps science - mi-temps "Alternate Class"

Saint-Léon:
- 1- 1e et 2e année
- 1- 5e et 6e année
- 1- .4 ressource

École Richard:
- 1- .5 maternelle
- 1- .5 4e année

Somerset Coll:
- 1- .5 sujets à être annoncés

Swan Lake:
- 1- .25 maternelle

S'il vous plait, adressez toute demande de renseignements ou inscription au:

Directeur général
Division scolaire La Montagne
Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba
R0G 1M0
Tél.: 1-248-2228 ou rés.: 1-744-2083



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada
Public Service Canada

SPÉCIALISTE EN POLITIQUES ET PROGRAMMES POUR AUTOCHTONES

Traitement : $20 100 – $28 900
No de référence : 8-A-E-001 (70)

Conseil du Trésor
Ottawa (Ontario)

Fonctions
La Direction de la politique du personnel a besoin d'un spécialiste pour planifier, organiser, mettre en oeuvre et évaluer des politiques et programmes en personnel; analyser et proposer des solutions à des problèmes de gestion du personnel relatifs à l'emploi d'Indiens, de Métis, d'Indiens non-inscrits et d'Inuit dans la Fonction publique; conseiller les ministères et agences en ce qui a trait au recrutement, à la formation et au perfectionnement des autochtones; et assurer la liaison avec les associations d'Indiens, de Métis et Indiens non-inscrits et d'Inuit et la Commission de la fonction publique.

Conditions de candidature
Etudes secondaires complètes ou une équivalence acceptable. Connaissance des principes, méthodes et pratiques de l'administration du personnel; connaissance de la législation et des programmes fédéraux/provinciaux relatifs aux Indiens, aux Métis et Indiens non-inscrits et au Inuit; connaissance de la culture, des problèmes, des attitudes et des aspirations des autochtones. Expérience à mener des projets de recherche et à traiter des problèmes complexes touchant les besoins et les aspirations des Indiens, des Métis, des Indiens non-inscrits et des Inuit; expérience dans l'élaboration de politiques en personnel et dans la coordination d'une équipe de professionnels. La connaissance de l'anglais est indispensable. La connaissance d'une langue autochtone serait un atout.

Comment se porter candidat
Envoyez votre demande d'emploi ou votre curriculum vitae à :
Monique Turcotte
Programme des Cadres administratifs
Commission de la fonction publique du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0M7
Date limite : le 17 juin 1978

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

La Division scolaire de la Rivière Seine

DÉSIRE ENGAGER
UN PROFESSEUR BILINGUE

pour enseigner les matières anglaises au niveau pré-secondaire: *Ecrire:*

Directeur
École Noël-Ritchot
45, avenue de la Digue
Saint-Norbert, Man.
R3V 1M7

La Division scolaire de Transcona-Springfield

REQUIERT POUR SEPTEMBRE 1978
À L'ÉCOLE CENTRALE:

A plein temps:
- 1 orthopédagogue
- 1 professeur pour la maternelle
- 1 professeur de 8e année (sciences et mathématiques)
- 1 professeur de 9e année
- 1 professeur de culture physique
- 1 professeur de musique à mi-temps

Pour plus de renseignements, adressez-vous à:

Mlle Dolores Aquin, directrice,
Ecole Centrale
au numéro 222-1378

COLLÈGE MATHIEU
offres d'emplois

- 1 Professeur bilingue d'histoire et de langues, au degré secondaire. Salaire provincial et bénéfices marginaux.
- 1 Conseiller-surveillant (pensionnat)
- 1 Coordonnateur de programmes culturels et de sports.

Emplois stables pour éducateurs sérieux, et désireux de donner leur pleine mesure.

Adressez votre curriculum vitae et vos références [si possible] à:

M. le directeur général,
Collège Mathieu,
Gravelbourg, Saskatchewan.
S0H 1X0



LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

requiert immédiatement les services d'un

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Exigences minimales: **un grade universitaire, expérience pertinente dans l'établissement et le maintien des dossiers académiques, production de rapports statistiques, maîtrise parfaite du français et bonne connaissance de l'anglais.**

Faire parvenir son curriculum vitae à:

Monsieur Roland Cloutier
Recteur
200, av. de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7



247-6340
256-2432

GEORGES-D. BOHÉMIER
519, che. Sainte-Marie



OFFRE EN VOIE DE DISPARITION $39,300
Maison indépendante en forme circulaire, offerte à prix incroyable car propriétaire a quitté la province. Maison située sur un lot immense de 66' x 100' au coeur même de Saint-Vital, près écoles, routes d'autobus et utilités pour la maison.

LORETTE-OUEST $30,850 OU MEILLEURE OFFRE
Endroit incroyable, communauté agréable, belle maison et lot magnifique. Vous aurez tout cela si vous achetez cette maison de 1½ étage avec 3 chambres à coucher. Maison idéale pour famille jeune qui a besoin d'espace pour jeux des enfants car nous offrons 0.74 acres.

MAISON A 2 NIVEAUX, 3 ANS
$49,900 OU MEILLEURE OFFRE
Cette maison de Transcona a une entrée en pierre, une porte-fenêtre et est située sur un grand lot qui fait coin. Maison en bon état, propre et devrait être vendue avant la fin de la semaine. N'hésitez pas à aller la voir.

FIERTE DE SAINT-VITAL $51,900
Ce bungalow de 3 ans, impeccable, est la fierté de Saint-Vital car il est propre, en très bon état, et joliment décoré à l'intérieur. Il possède aussi environ 200 arbres, un jardin de roches et une cour bien entretenue. N'hésitez pas à téléphoner. Il vient d'apparaître sur le marché et sera vendu très bientôt.

POUR DEBUTER SAINT-BONIFACE
Jolie maison de 2½ étages. Propre - Située près de toutes commodités. Vendeurs ont décidé d'inclure frigo, poêle, laveuse et sécheuse afin de faciliter la vente. Prix: moins de $35,000. On examinera offres raisonnables.

ON DEMANDE AGENTS D'IMMEUBLE

Expérience non nécessaire car nous vous chargeons de votre formation. Nous offrons un programme de formation professionnel complet.

Oldfield, Kirby & Gardner
28 Lakewood, Saint-Boniface
Henry Klassen - 257-3366

LA LIBERTÉ

LA LIBERTÉ *cherche les services à temps partiel d'un* ***opérateur*** *ou d'une* ***opératrice*** *de machines à composer de type Compuwriter II et IBM.*

QUALIFICATIONS ESSENTIELLES: Doit être ***bon[ne] en français*** *écrit et* ***excellent[e] à la dactylographie.***

SALAIRE: à négocier.

Adresser curriculum vitae à:
LA LIBERTÉ *CP 96, Saint-Boniface R2H 3B4*

La Division scolaire de la Rivière-Seine no 14

EST A LA RECHERCHE

1 professeur bilingue pour enseigner l'anglais et la culture physique à **l'école secondaire de La Broquerie**, en septembre 1978.

Les candidats que ce poste intéresse sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avec références, à:

Le directeur
École secondaire
La Broquerie, Man.
R0A 0W0

à vendre

VENTE PRIVÉE - SAINT-BONIFACE - En face de l'hôpital. Maison de 2 étages complètement meublée et louée. Revenu mensuel: $700.00. Composer 247-6902.
48-132-JNO

LOT À VENDRE - Laurentia Beach - 105 pieds de large sur Lac Manitoba - 55 milles de Winnipeg sur la route No 6 - $12,500.00 - Composer 247-4216.
4-168-6 C

À VENDRE - Maison en bonne condition - un étage - deux chambres à coucher - devra être déplacée - Composer 668-4363 ou 256-8443 - demandez Germaine.
5-170-6 C

À VENDRE - Un cheval âgé de huit ans de couleur "Buckskin". Cheval hongre (rendu impropre à la reproduction) de hauteur moyenne. Prix à négocier. Composez le numéro 247-4823 de 9 h à 16 h du lundi au vendredi; et le numéro 256-8439 en soirée et en fin de semaine.
5-175-JNO

A vendre - Chevrolet "pick-up" 1927 en bonne condition - carroserie peut être restituée - roue de secours.

Composer:
1-248-2131
ou
1-248-2098

6-176-7C

VENTE PRIVÉE - Saint-Boniface - rue Saint-Jean-Baptiste - maison 3 chambres à coucher - salon - salle à manger - tapis mur-à-mur - 2 salles de bains - sous-sol à la grandeur - garage - près école, autobus - $45,900. - composer 247-5928.
4-169-JNO

À VENDRE - MAGASIN GÉNÉRAL - épicerie, viande, denrées alimentaires, quincaillerie, nouveautés et autres articles attrayants. Bâtiment 70' x 27' - Entrepôt 70' x 20'. Chambre froide et équipement complet. On demande $25,000 plus stock. Raison: retraite. S'adresser à Verley Bros., Laurier, Man. Tél.: 447-2467.
3-153-JNO

À VENDRE - Maison mobile de 14' x 75'. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains complètes. Avec ou sans ameublement. Sur 3 lots en coin. Garage 12' x 40' et serre compris. Titre clair. Aussi, un "Ski Whiz" démarreur électrique. Appelez M. ou Mme Paul Yarjau, 248-2073, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.
4-157-10 C

À VENDRE - Sainte-Anne, Man. $40,500.00 sur la rue Centrale, maison neuve - 3 chambres à coucher - Grand salon - tapis partout - très grand sous-sol - garage à côté - possession immédiate - appelez 1-422-5285.
6-183-6C

à louer

À LOUER - Appartement - Une chambre à coucher - Balcon - grand salon - salle à manger - cuisine - draperies - tapis - libre 1er juin - $194. par mois - composer 256-6623 ou 253-1172.
5-172-6 C

À LOUER - ST-VITAL - Nouvelles maisons type "Town House") de 3 chambres à coucher. Frais de logement: $312.00 - $348.00. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, 1-730, chemin River. Téléphone: 257-2501.
38-68-JNO

À LOUER - Maison mobile de 3 chambres à coucher située à Lorette, comprend cuisinière, réfrigérateur, machine à laver et sécheuse. Libre 1er juin. Composer 1-878-3627 après 6 heures.
4-167-6 C

À LOUER - Appartement à sous-louer - Roslyn Road - Winnipeg - meublé - une chambre à coucher - salon - cuisinette - stationnement - libre 1er juillet - composer 475-1595.
5-171-6 C

À LOUER - Bungalow meublé, 1 chambre à coucher, salle de bains avec douche, salon, cuisine et petite salle à manger. Libre immédiatement. Composer 878-2201 Lorette.
2-147-JNO

À LOUER — Parc Windsor - rue Elizabeth - Appartement spacieux 1 chambre à coucher - idéal pour personne seule ou couple sans enfant - loyer $160. par mois, chauffage, électricité, laveuse et stationnement - libre 1er juin - composez 668-6807 demandez "JOHN".
6-186-JNO

À LOUER - RUE KITSON - Près hôpital - Pièce à l'avant, meublée. Pour personne tranquille. Libre le 1er mai. Composer 775-1439 après 19 heures.
4-162-JNO

À LOUER - PRÉCIEUX-SANG - Appartement de 4 pièces. Libre le 1er mai. Composer 233-6697 ou 334-3613.
2-146-JNO

À LOUER À JEUNE FILLE - Grande pièce meublée - Facilités pour faire la cuisine. Libre immédiatement. Composer 233-4345 après 4 heures.
3-151-JNO

VENTE PRIVÉE - Saint-Boniface - rue Saint-Jean-Baptiste - bungalow très propre - 3 chambres à coucher - grande cuisine - sous-sol fini - $39,900.00 - Composer 233-0498.
6-178-6C

VENTE PRIVÉE - Place Cabana - bungalow sur beau grand lot - 3 chambres à coucher - endroit tranquille - garage. Appelez 233-2073.
6-181-JNO

divers

JE VEUX ENGAGER UNE DAME pour aider dans la maison OU une dame assez âgée pour vivre avec moi - Ecrire à Mme Rosa Therrien - C.P. 68, Lorette, Man. R0A 0Y0.
6-184-8C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

DIVERS - CHECHE UN GARAGE À LOUER - à Saint-Boniface ou Saint-Vital, le plus tôt possible - Composez 233-2612.
6-185-7C

EXPOSITION D'ART - Du 13 au 20 mai 1978, Paul Guyot exposera une vingtaine de ses peintures à l'huile, chez Marcel Picture Framing Limited, au 619, rue Corydon (au coin de la rue Daly) Winnipeg - Tél.: 453-7396.
6-177-6C

ASSUREURS

AVOCATS-NOTAIRES

CHIROPRACTEURS

COMPTABLES

DIVERS

OPTOMÉTRISTES

FERBLANTIERS

TRANSPORTS

REINE POUR UNE JOURNÉE ... MÈRE POUR TOUJOURS

L'origine de cette heureuse Fête des mères remonte à une Américaine, Miss Anna Jarvis de Grafton, Virginie de l'Ouest. Grâce à son esprit de persuasion, cette fervente chrétienne réussit à convaincre son entourage qu'une telle initiative deviendrait populaire. Il s'agissait, en premier lieu, de fixer le jour et le mois propices à la commémoration de cet anniversaire. Après maintes délibérations et démarches, Miss Jarvis opta pour le deuxième dimanche de mai. Il fallait maintenant choisir une fleur symbolique. L'oeillet, étant éblouissant de beauté et magnifiquement épanoui cette année-là, devint donc l'emblème de la Fête des mères. La première célébration eut lieu à Philadelphie, Penn., le 10 mai 1908, mais ce n'est qu'en 1914 que le Président Woodrow Wilson la reconnut comme une réjouissance nationale.

Les habitudes conventionnelles se rapportant à la couleur de l'oeillet ou autres choix de fleurs se maintinrent par la suite. Sur le premier timbre de 3 sous émis aux Etats-Unis en 1934, en l'honneur de la Fête des mères, figurait le portrait de la mère de James Whistler que ce dernier avait peint à Paris en 1871, en son honneur. Ce chef-d'oeuvre demeure l'un des précieux trésors du Louvre. Le gouvernement américain rendait ainsi un grand hommage posthume au célèbre artiste, graveur et écrivain.

En maints endroits de l'univers, des témoignages tangibles d'amour et de vive gratitude seront donnés aux mamans en ce jour spécial de la Fête des mères. L'occasion sera propice pour des gestes magnanimes de réconciliation et de pardon, des présentations de fleurs ou de cadeaux, des réunions familiales ou des célébrations religieuses très significatives. Les "aînés" aimeront faire des réminiscences, tout en feuilletant un vieil album familial de photos ou en se rendant au cimetière pour prier devant les tombes des "chères disparues". Sachons tendre, avant tout, une main secourable aux enfants orphelins qui constatent avec une immense tristesse qu'ils n'ont plus de mamans à fêter en ce jour, en les invitant à partager nos agapes fraternelles.

PRISCILLE CORMIER

